

Décembre 2017

Bulletin
d'information
N° 44

Châtenois infos



Fouilles archéologiques
p.13



La fête de la citrouille
p.20



Point de rencontre
VTT-course-rando
p.23





Chères Castinétaines, Chers Castinétains,

Lorsque vous lirez cet éditorial, Noël sera à notre porte.

C'est aussi le temps du bilan et celui de l'espérance de lendemains positifs.

2017 aura été une année de changements en France, notamment avec l'élection présidentielle. L'échiquier politique a été profondément bouleversé. Il transparaît une volonté de remettre le pays en marche pour affronter les défis de demain. La France retrouve son rôle majeur en Europe, ce qui pour l'Alsace est capital. Au-delà des annonces, c'est la réalité des réformes qui redonnera à la France cet optimisme indispensable pour construire l'avenir.

Le Congrès des Maires, auquel j'ai participé en novembre, a rappelé vigoureusement au Président que les communes n'entendaient pas être sacrifiées sur l'autel des économies que l'Etat n'arrive pas à faire sur son propre fonctionnement. L'engagement a été pris d'arrêter la baisse des dotations et de compenser intégralement les pertes de ressources liées à la réforme de la taxe d'habitation.

La vigilance restera de mise car l'Etat a une fâcheuse habitude d'oublier ses promesses financières à la première difficulté venue...

Le Conseil Municipal, que j'ai l'honneur de présider, s'inscrit dans une logique d'action positive, de préparation de l'avenir, tout en étant attentif aux grands équilibres financiers.

En 2017, les opérations d'enfouissement des réseaux au Dumhoff se sont poursuivies dans les rues du Frankembourg et du Bernstein. Elles s'achèveront en 2018 par la rue de l'Ortenbourg. La route des Romains à l'annexe vient d'être achevée en coopération avec Scherwiller. La sécurisation de l'entrée Sud de Châtenois a été renforcée par la construction d'un plateau sur la route de Kintzheim au niveau de la rue du Riesling. Une opération importante d'amélioration des voiries rurales a été menée sur le chemin Fundenweg, dans la partie Sud Ouest du vignoble.

L'école primaire de 1868 a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à un ravalement complet et une nouvelle horloge qui remplace celle qui avait disparu depuis des décennies. La réfection de la cour avant de l'école, en 2018, achèvera la rénovation totale de ce bâtiment, dont la restructuration a démarré en 2001.

Pour concilier suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires et propreté du village, une balayeuse a été acquise. Cet investissement important a été réalisé en collaboration avec Kintzheim, illustration d'une politique de mutualisation pragmatique bénéfique à chaque commune.

Prévue en 2017, l'installation d'un éclairage innovant et économe dans les quartiers Est ne pourra finalement se faire qu'en janvier 2018 et se poursuivra sur d'autres rues en 2018. Les travaux du parc derrière l'Espace Les Tisserands ont démarré et se poursuivront en 2018.

A l'automne prochain, démarrera aussi l'enfouissement des réseaux de la rue des Fraises. La réalisation de la Maison du Tourisme et du Patrimoine (ex maison Scheibling en face de l'école) va être mise en réflexion. Ce projet qui s'étalera sur 2018 et 2019 renforcera l'attractivité touristique de Châtenois.

La réflexion sur l'aménagement du futur complexe sportif près du Collège va être lancée en début d'année.

Une borne de recharge pour véhicule électrique sera mise en place à l'ELT, dans une démarche de développement local et durable. Dans le même souci de durabilité et d'économie, une réflexion est lancée sur l'éventuel remplacement des chaudières de l'église, de l'école Krafft et de la mairie.

Voici pour les grandes orientations qui permettront à notre cité de continuer à se développer.

Merci aux adjoints, aux conseillers municipaux, au personnel municipal, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la Commune.

A toutes et à tous, je souhaite de profiter de ce beau temps de Noël où les familles souvent dispersées se retrouvent.

Pour 2018, je souhaite à chacun une bonne santé pour réaliser ses projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclairent le quotidien.

Votre Maire,
Luc ADONETH

Sommaire

>> Edito	p. 2
>> Vie municipale	p. 3
>> Histoire	p. 9
>> Vie associative	p. 15
>> Jeunesse	p. 24
>> Environnement	p. 26
>> Divers	p. 28
>> Maisons fleuries	p. 30
>> Etat civil	p. 31
>> Agenda	p. 32

Les principales délibérations du Conseil depuis juin

SMICTOM

- Le CSDND (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux) a été équipé d'une nouvelle torchère qui brûle les biogaz à raison de 350m³/heure en moyenne. Depuis le 30 juin 2017, les lixiviats transitent à nouveau par le réseau d'assainissement et font l'objet d'un suivi et d'analyses en laboratoire, notamment en matière de teneur en hydrogène sulfuré (H₂S). Ces rejets de lixiviats sont contrôlés depuis deux capteurs situés dans les regards du réseau d'assainissement : en aval direct du site et à 1,7 km du site (à l'embranchement de la N59 et de la rue des Frères Matthis). L'alerte des capteurs est donnée si les teneurs en H₂S dépassent 10 ppm. Depuis décembre 2016, il n'y a plus d'H₂S dans le réseau.

- Le SMICTOM a décidé la suppression de deux petites bennes arrivées en fin de vie, ce qui engendre des modifications de collecte pour les rues étroites (notamment dans le quartier du Château). La suppression de ces petites bennes génère une économie de 400 000 € annuels.

GRANDS TRAVAUX

Ecole KRAFFT : ravalement des façades

Le ravalement des façades de l'école Krafft a été réalisé durant l'été 2017. Le coût estimé des travaux était de 55 000 € TTC. L'offre a été attribuée à l'entreprise Peintur's de Barr pour un montant 36 449,50 € HT, soit 43 739,40 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Voirie : Fundenweg

Situé dans le vignoble castinétois à proximité du ban de Kintzheim, le chemin rural Fundenweg est emprunté par les touristes et les habitants ainsi que les exploitants viticoles. Pour faciliter l'accès à la zone touristique regroupant les sites majeurs de la Commune, des travaux de réhabilitation se sont avérés nécessaires, notamment la pose d'un revêtement béton sur une longueur de 280 mètres linéaires. Le Conseil Municipal a approuvé l'offre de l'entreprise Strada de Sundhouse pour un montant 45 548 € HT, soit 54 657,60 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Plateau Route de Kintzheim RD 35

Un plateau ralentisseur a été installé à l'intersection de la Route de Kintzheim et de la Rue du Riesling sur la RD 35.

Le Conseil Municipal a approuvé l'attribution de l'offre à l'entreprise Vogel de Scherwiller pour un montant de 51 865 € HT, soit 62 238 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Zone 20 rue de l'Eglise

Des problèmes de collaboration avec les piétons dus aux stationnements de véhicules sur les trottoirs dans cette rue très étroite nécessitent la mise en place d'une zone de rencontre 20 entre le restaurant Dontenville et la Tour des Sorcières, avec priorité aux piétons qui utiliseront cette chaussée.

Un panneau - priorité aux piétons zone de rencontre 20 - sera installé.

BUDGET

Compte administratif et compte de gestion 2016

Résultat de l'exercice 2016 :

- Excédent de fonctionnement :	478 036,98 €
- Excédent d'investissement :	559 405,50 €

- Affectation résultat d'investissement 2015 :

-487 762,11 €

- Excédent d'investissement après affectation :

71 643,39 €

Résultat de clôture 2016 :

549 680,37 €

Adopté à l'unanimité

Utilisation de WEBENCHERES

Dans une démarche de développement durable, le Conseil Municipal a approuvé la procédure de mise en vente aux enchères de biens matériels communaux qui ne sont plus affectés à un usage public via le site internet Webenchères.

Adopté à l'unanimité

Police municipale : renouvellement de la convention

Par délibération du 28 novembre 2013, le Conseil Municipal avait approuvé la mise en commun d'agents de Police Municipale avec la commune de Scherwiller, pendant une période probatoire de 6 mois. La mise à disposition de 1/7 (10 heures hebdomadaires) a débuté le 1^{er} février 2014. Sur demande de la commune de Scherwiller, le Conseil Municipal de Châtenois a avalisé le renouvellement pour une durée de trois ans (renouvelable une fois par tacite reconduction), à compter du 1^{er} février 2017, de la convention de partenariat avec Scherwiller pour la mise en place de missions de sécurité exécutées par les agents de la Police Municipale de Châtenois.

Adopté à l'unanimité

TOURISME – ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Labellisation des clubs de lutte pour l'année 2017 et 2018

La fédération française de lutte a confirmé la labellisation du club de lutte « SGL Châtenois » pour deux ans à compter du 1^{er} janvier 2017. Il s'agit d'une reconnaissance de l'investissement remarquable du club de lutte et de ses dirigeants en faveur du développement de cette discipline vers la jeunesse.

Nouveau bureau SHKT

Le nouvel Office de Tourisme (ou bureau SHKT) a ouvert ses portes à Châtenois au printemps 2017 pour une durée de 4 mois. Il est situé directement sur la Route des Vins et offre des possibilités de stationnement à proximité. Le CCA a mis les locaux à disposition et contribué au réaménagement intérieur des locaux. Les équipes techniques de la commune ont été sollicitées pour la restauration extérieure du bâtiment et de ses abords.

Complexe sportif : Convention CAUE - Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage

Pour mener à bien le projet de complexe sportif, le Conseil Municipal a décidé de faire appel au CAUE du Bas-Rhin dont la mission sera d'en accompagner la maîtrise d'ouvrage. Un comité de pilotage a été créé, composé de représentants de la commune et d'associations du monde sportif. Il sera chargé d'assurer les choix stratégiques, le suivi et la surveillance des différentes étapes de concrétisation du projet. Le coût de l'intervention du CAUE est fixé à :

30 % à la signature, accompagné de l'adhésion annuelle 2017 au CAUE d'un montant de 100 €, soit 1960 € ;
40 % à la remise du rapport d'études, soit 2480 € ;
30 % à la fin de la mission, soit 1860 €.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES - PERISCOLAIRE

Convention de garderie avec l'OPAL : accueil périscolaire de 7h à 8h

Dans le cadre de l'attribution des nouveaux marchés périscolaires, la Communauté de Communes de Sélestat a supprimé l'accueil du matin, de 7h à 8h. Une trentaine de familles a été impactée par la suppression. La Commune de Châteinois, consciente des difficultés générées par cette décision et soucieuse de venir en aide aux familles concernées, a mis en place, pour une année-test, une convention de garderie (compétence communale) avec l'OPAL. Le coût pour la collectivité est estimé aux environs de 5000€ par an.

Adopté à l'unanimité

CULTURE - ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES - ELT

Bilan 2016 salle festive Espace Les Tisserands

>> Occupation ELT

En 2015, il y a eu 185 occupations de l'ELT, dont : 64,32% (soit 119 occupations) par la commune, les associations de Châteinois et les scolaires ;

35,68% (soit 66 occupations) par les administrations, les associations extérieures et 26 locations payantes.

En 2016, il y a eu 194 occupations de l'ELT, dont :

56,19% (soit 109 occupations) par la commune, les associations de Châteinois et les scolaires ;

43,81% (soit 85 occupations) par les administrations, les associations extérieures et 32 locations payantes.

>> Locations payantes du côté festif

En 2015 : 26 locations payantes représentant une recette de 15511,88€.

En 2016 : 32 locations payantes représentant une recette de 29261,50€.

Les recettes des locations payantes de 2016 sont les plus élevées depuis l'ouverture de l'ELT.

>> Charges courantes et charges du personnel de l'ELT
Il s'agit des charges de l'ensemble du bâtiment, incluant la salle festive, le côté sportif et la bibliothèque.

Charges courantes : 94 106€ pour l'année 2015 ; 90 756€ pour l'année 2016.

Charges du personnel : 84 107€ pour l'année 2015 ; 82 385€ pour l'année 2016.

L'école élémentaire Krafft a retrouvé son horloge

Depuis plusieurs années, d'importants travaux ont été réalisés à l'école élémentaire Krafft de Châteinois. Après avoir rénové les salles de classes, modernisé la salle informatique et remplacé la partie centrale de la toiture, la municipalité a souhaité s'attaquer à ses façades.

Profitant des congés scolaires d'été, les travaux de ravalement du bâtiment ont été effectués par l'entreprise Peintur's Heibel et Gargowitsch de Barr, pour un coût de 43739€ TTC.

L'ensemble des murs et le soubassement du bâtiment ont été nettoyés, puis plusieurs couches de peinture ont été appliquées. Les éléments en grès abîmés ont été repris et des travaux sur les boiseries accomplis. La pose d'un échafaudage tout autour de l'école Krafft a été nécessaire. Après ce coup de jeune, qui pourrait croire que l'école a été construite en 1868 ?

Lors de ces travaux, l'idée fut émise de remettre une horloge à l'emplacement laissé vide suite à son retrait pour raison inconnue. La société Bodet de Vendenheim fut sollicitée pour en installer une nouvelle.

Dorénavant, avec une horloge trônant à nouveau sur une école rénovée, gageons que les enfants n'auront plus d'excuses pour ne pas arriver à l'heure !



Une horloge a été installée sur l'école élémentaire Krafft rénovée.

City park

Secteur très fréquenté par les collégiens et les jeunes de la Commune, le city park et le skatepark ont vu leur accès sécurisé cette année.

Un trottoir protégé de la circulation par des balises et une tranchée drainante ont été installés.

L'investissement réalisé s'élève à 8445€ TTC.



Balayeuse

Pour rationaliser les dépenses en partageant notamment l'acquisition de matériel, les communes de Châtenois et de Kintzheim ont décidé de pratiquer la mutualisation horizontale (de commune à commune) pour financer l'acquisition d'une balayeuse. Livrée mi-juillet, elle revient à 81802,13€HT, dont 78% sont supportés par Châtenois et 22% par Kintzheim, le reste étant couvert par une subvention de l'agence de l'eau à hauteur de 20%.

Elle permettra d'entretenir avec davantage d'efficacité les 23 km de voirie que compte Châtenois. Utilisable pour un balayage classique ou pour un désherbage des trottoirs, c'est un outil important de la gestion communale du domaine public sans produits phytosanitaires.

Inaugurée le 3 octobre dernier, elle est utilisée quasi quotidiennement par les deux communes.



Sécurisation de la rue du Rhin



En raison du trafic surchargé de la RN59 aux heures de pointe, il a fallu prendre des mesures pour limiter la vitesse dans la rue du Rhin en mettant en place deux coussins berlinois destinés à ralentir les véhicules et en étendant la zone 30 existante.

Plateau RD 35

Un plateau ralentisseur a été réalisé à l'intersection entre la route de Kintzheim (RD 35) et la rue du Riesling.

Situé dans une nouvelle zone limitée à 30 km/h, il permet de sécuriser l'intersection et de ralentir les véhicules dans les deux sens de circulation.



Le marquage au sol de deux passages piétons offre la possibilité de traverser les voies avec une visibilité améliorée.

Les travaux ont été effectués pour un montant de 62000€TTC.

Coworking télétravail à Châtenois

Dès février 2018, la commune de Châtenois mettra à disposition des habitants de Châtenois et environ un espace de télétravail dans l'ancien office de tourisme (situé 2 rue Clemenceau) avec quatre postes de travail et une connexion internet.

Le tarif est de 7€ la journée et de 4€ la demi-journée. La société Reproland met à disposition une imprimante et établira en fin de mois des factures individuelles pour chaque utilisateur.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour réserver des créneaux horaires, contactez la mairie de Châtenois au 03 88 82 02 74.

2014-2017 : Réalisations à mi-mandat

Urbanisme

Révision du PLU (2016)

La nouvelle municipalité est en place depuis trois ans. Voici un aperçu succinct de ses principales réalisations.

Travaux de voirie

ZI GRUBE voiries (2014)

Vieux Chemin de Sélestat (2014)

Klossweg (2015)

Dumhoff (2015)

Rue de l'Ortenbourg et route des Romains. Annexe en mutualisation avec Scherwiller (2016)

Aire de covoiturage de la Grube (2017)

Création d'un parking près du stade de foot (2017)

Eclairage intelligent (2017)

Sécurisation de la route de Kintzheim (2017)

Fundenweg (2017)



Divers

Changement de la chaudière du presbytère mutualisé avec les paroisses de la Communauté de Paroisses (2016)

Extension du colombarium du cimetière (2017)



Scolaire

Réfection de la toiture et modernisation de la salle d'informatique de l'école élémentaire Krafft (2016)

Ravalement de la façade de l'école élémentaire Krafft + travaux (2017)



Tourisme

Achèvement et inauguration du Sentier des Murailles et des Vignes (2015)

Etude Maison du Tourisme (2015-2017)

Réaménagement de l'aire de service des camping-cars (2017)

Ouverture du nouveau bureau d'accueil de l'Office du Tourisme SHKT (2017)



Développement économique

Achat de terrains pour l'extension de la zone d'activité du Sulzfeld (2016)

Sécurité

Extension de la vidéosurveillance (2014+2016)

Acquisition d'une voiture pour le service de Police (2016)

Patrimoine

Restauration de la toiture de l'église St Georges et du clocher et mise en accessibilité (2014-2016)

Fin du chantier-école de restauration des remparts (2014)

Poursuite des fouilles (2014-2015-2017)

Services municipaux

Acquisition d'une balayeuse (mutualisée avec Kintzheim) et élaboration du plan de gestion différenciée (2017)

Vie sportive et culturelle

Achat de la halle de l'ancienne gare (2014)

Travaux d'entretien au terrain de foot + arrosage automatique (2015)

Acquisition de terrains pour le Complexe sportif (2015-2017)

Cadre de vie

Extension du parking de l'Espace Les Tisserands et sécurisation de la rue de Lorraine (2016)

Etude pour l'aménagement du parc ERGE (2016-2017)

Mise en place de jardins partagés (2016) et d'un local de coworking (2017)



Dumhoff deuxième tranche

Les travaux des rues du Frankenbourg et du Bernstein sont achevés depuis quelques semaines. Le tapis d'enrobés a été posé ; ces travaux furent décalés dûs aux divers retards des gestionnaires des réseaux de communication.



L'aménagement de ces rues permet à tous types d'usagers de circuler en toute sécurité avec un nouvel éclairage public.



Photo avant rénovation



L'absence de câble aérien permet aussi d'embellir le quartier du Dumhoff dont l'aménagement se poursuivra en 2018 avec la rue de l'Ortenbourg et les abords de la maison de retraite.



Pour 2017, les montants de ces travaux sont de 211 953,60€ TTC pour les réseaux secs et de 112 150€ TTC pour la voirie.

La commune de Châtenois s'engage pour le développement durable

Une société spécialisée a réalisé un inventaire de l'éclairage public de la Commune. Cela représente pas moins de 825 points lumineux.

Suite à ce diagnostic, il s'est avéré que quelques candélabres méritaient d'être changés dans un souci de sécurité et d'économie d'énergie.

Les premières rues concernées sont les rues de Lorraine, de Ribeauvillé, de Provence, de Champagne, de Languedoc, de Bourgogne, de Bretagne et de Normandie.

Ces luminaires seront remplacés début d'année par une

technologie LED nouvelle génération programmable et gérable à distance par ordinateur pour régler leur intensité dans les périodes les moins circulantes tout en maintenant un éclairage plus fort sur les points stratégiques (virages, passages piétons...).

La facture d'énergie sera ainsi divisée par quatre et la qualité d'éclairage améliorée.

Ce projet a bénéficié d'une aide d'état de 60 %.

D'autres rues profiteront de cette avancée technologique.

Fundenweg

Des travaux de réhabilitation du chemin viticole du Fundenweg ont été réalisés. Situé entre Châtenois et Kintzheim, en parallèle à la Route des Vins, ce chemin mesure 290 mètres de long et trois mètres de large.

Le montant de cette opération est de 55 000€ TTC. Il a été financé en partie par les produits de la chasse.



Histoire de la viticulture à Châtenois



C'est au temps des Romains que Châtenois entre vraiment dans l'histoire, sous le nom de CASTINE-TO (forêt de châtaigniers) qui donna en langue germanique « Kestenholz » (bois de châtaignier) et en français Châtenois. Une borne milliaire située non loin du Giessen rappelle la route romaine qui longeait les Vosges. Il est fort probable que les Romains aient été

les premier à cultiver la vigne sur les coteaux du Hahnenberg.

Pour l'évêque de Strasbourg, ainsi que pour le Grand Chapitre de Strasbourg par la suite, Châtenois était un de leurs villages viticoles de première importance. La dîme en vin qui y était perçue était bien supérieure à celle générée par les autres cultures, produites sur le ban du village.

Cet intérêt pour le vignoble de Châtenois est également visible par le nombre important d'abbayes, couvents, cloîtres et monastères propriétaires de domaines viticoles à Châtenois. L'évêque de Strasbourg, était propriétaire de domaines viticoles, comme le « Bischoffs wingarten »

Des bourgeois de Strasbourg ou de Sélestat entre autres, ainsi que des membres de la petite noblesse alsacienne étaient également propriétaires de vignes à Châtenois.

La maisons médiévale découverte dans le jardin du presbytère situé dans le quartier du château en témoigne.



Sa cave mise à jour en 2006, contenait tout le matériel nécessaire au travail de la vigne. Cette maison détruite par un incendie lors de la Guerre des paysans en 1525, appartenait à la famille Strasbourgeoise Zum Trubel, mentionnée en 1461.

Très vite, les autorités réglementent la viticulture. Ainsi pour contrer l'expansion du vignoble vers la plaine, le Grand Chapitre vers 1600 décide que la limite Est de plantations sera le Binnpfad, actuel Binnweg. Plus tard la limite orientale du vignoble sera le Hattenbergweg.

Le 13 novembre 1632, les troupes suédoises commandées par le maréchal HORN s'emparèrent de Châtenois. Trois soldats suédois ayant été tués, le village fut pillé. La maison du bailli située dans le quartier du Château

brûle et la cour dîmière « Zehendthoff » est ravagée. Les tonneaux vides qui s'y trouvaient ainsi que les pressoirs, furent utilisés comme bois de chauffage. Quant au seul tonneau encore plein, contenant 60 Ohmen de vin, il fut vidé. (soit 3000l)

Le ban viticole de Châtenois

En 1760 un plan coloré du ban de Châtenois fut réalisé, réferençant les champs, les forêts, et les vignes. Il permet de situer toutes les zones plantées de vignes et de nous faire une idée de la surface viticole du village, surface qui devait être plus ou moins la même depuis au moins le XV^{ème} siècle.



La culture de la vigne se trouvait sur le coteau du Hahnenberg, autour du village, vers Kintzheim, dans la plaine, vers Scherwiller, et Sélestat. ainsi que dans le Willerlé, et sur le Rotenberg.



En ce qui concerne les vignes situées sur le Hahnenberg, elles montaient bien plus haut qu'aujourd'hui, et ceci, encore au début du 20^{ème} siècle.

Si le « Eselpfad » est aujourd'hui la limite haute du domaine viticole du côté sud/est, par le passé, vignes étaient situées de part et d'autre du « Eselpfad » et montaient jusqu'au « Vorderer Wickweg », comme le montrent les petites terrasses encore visibles aujourd'hui sur

une grande partie du versant est du Hahnenberg.

Ces terrasses, délimitées par des murets en pierres sèches avaient été aménagées pour diminuer la pente et ainsi monter plus haut avec les vignes.



Au Willerle se trouvaient également deux zones plantées de vignes. Une petite située sur le versant sud, dit « Klein Willerle » ou « Vorderes Willerle » aujourd'hui loti, et une plus grande mieux exposée sur le Rotenberg.

Le vignoble alsacien, a connu trois types de cultures de



la vigne : la culture sur échalas, la culture en «chambrette ou Kammerbau», et à la fin du 19^{ème} siècle le système d'échalassement de vignes avec fils de fer, que nous connaissons aujourd'hui.

Vignes sur échalas.

La culture de la vigne

C'est la «Weinbauordnung» de Colmar de 1438, qui détaille le mieux l'ensemble des travaux : Tailler - Schneiden, Planter les échalas - Sticken, Attacher - Binden, Piocher - Hacken, Accoler - Heften, Biner - Rühren, et pour finir Vendanger - Herbsten. Un calendrier précis régissait tous ces travaux. Il débutait à la Chandeleur (zu Lichtmess) tailler, ramasser les sarments, planter ou changer les échalas en mauvais état, courber et attacher la vigne et pour finir, piocher les vignes. Tous ces travaux devaient être terminés à la St Georges (23 avril).

Pour les échalas, les habitants de Châtenois allaient tout naturellement chercher le bois dans la forêt du Hahnenberg. Le châtaignier était surtout utilisé. Il présentait le double avantage d'être résistant à l'eau et à la pourriture et de se travailler aisément.

Les délibérations du Gericht de Châtenois de 1690 à 1792 pullulent d'affaires de vignerons surpris en train d'abattre des arbres dans la forêt du Grand Chapitre pour faire du bois de chauffage et des échalas. Leur système de défense est toujours le même et reposait sur une bonne dose de mauvaise foi. L'arbre était déjà par terre, il était pourri, c'est leurs valets ou leurs fils qui ont été en forêt, eux n'étaient au courant de rien... Invariablement les autorités n'en croyaient pas un mot et les condamnaient à une amende.

Le portage de la terre était rendu nécessaire par l'érosion. Régulièrement, il fallait remonter la terre sur les parcelles en coteaux.



Tout le travail de portage se faisait naturellement à dos d'homme, mais dans les actes de 1215 un précieux auxiliaire pour nos vignerons est déjà mentionné : l'âne.

C'est l'origine du sentier «Eselpfad» à Châtenois, il débute à proximité de la fontaine St Georges, et est actuellement la limite entre les vignes et la forêt.

L'outillage

La découverte faite en 2006, dans le jardin du presbytère à Châtenois, d'une maison médiévale (XIII^e au début du XVI^e siècle), en rapport avec un domaine viticole, a mis à jour un nombre important de matériels viticoles de toutes

sortes: des houes, une houe plate, une houe à crocs, des serpettes de divers types, une herminette, une faucille, des haches diverses. On se rend compte que l'outillage est resté le même depuis des siècles.



A Châtenois, nous n'avons plus qu'un seul linteau de vigneron daté de 1561 rue Foch, représentant une serpette.

Le pressoir à levier du XV^e siècle et le pressoir d'îmrier de 1733

En 2008, lors des travaux réalisés pour la traversée de Châtenois, a été découvert un contrepoids de pressoir



à levier, à proximité de la fontaine, devant la maison RUGRAFF, place de la mairie. Il se pourrait que ce soit les restes d'un pressoir d'îmrier. Il se trouve actuellement à côté de l'église.

Une découverte encore plus exceptionnelle a été faite lors des fouilles effectuées dans le jardin du Presbytère en 2013 et 2014. A cette occasion a été mis à jour un bâtiment, dans lequel se trouvait un pressoir à levier du XV^e siècle. Dans la cave se trouve encore, à sa place d'origine, le contrepoids en pierre, ainsi que les traces laissées par les poutres, supportant les installations du pressoir.



Ces découvertes font de Châtenois une référence nationale dans l'archéologie viticole. La destruction du bâtiment par bombardement et par incendie date de la Guerre des Paysans en 1525. Des pépins de raisins car-

bonisés de la vendange 1524 ont été découverts par les archéologues.

La structure de l'ancien pressoir dîmier en bois de 1733 est parvenue jusqu'à nous suite à la vente de l'ancienne cave dîmière sous la révolution. Cette cave était située rue de la montagne/ rue de la dîme (d'où le nom).



Les vendanges

Les vendanges ont de tous temps été réglementées et leur date fixée par les autorités au son de la cloche. Les dates étaient différenciées en fonction des cépages, tout comme aujourd'hui.

Les Bannwarth surveillaient le ban pour éviter tout vol. Le ban était gardé de jour comme de nuit. Eux-mêmes étaient surveillés. Ainsi en 1709 il est constaté que les Reebbannwarth s'occupent plus de leurs affaires personnelles que de la surveillance du ban. Ils sont avertis de redresser la situation, sinon ils seront mis à l'amende. La fonction pouvait être dangereuse : ainsi en 1625 Gabriel KEGELL de Berghheim fut condamné à 100 Reichsthaler pour avoir tué avec son fusil à la «Michaelis» le garde-champêtre assermenté en charge des vignes, Christoff ATZIUS dans le chemin de Kintzheim situé sur le ban de Châtenois. (c'est-à-dire l'actuelle route de Kintzheim).

La dîme du grand Chapitre

Elle représente 10% de la récolte et est prélevée en nature par le seigneur à savoir le Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg. Les valets dîmiers, nommés et assermentés par le «Gericht» avaient en charge la collecte de la dîme aux quatre portes du village ainsi que dans le ban.

Bien entendu les vigneron cherchaient à payer le moins possible et essayaient souvent de camoufler une partie de la récolte.

Le raisin le plus côté était le raisin rouge. Une technique consistait à mettre une couche de raisin blanc en haut des cuves pour masquer le rouge. Une autre était de cacher des cuves de raisins dans les vignes pour essayer de les rentrer discrètement plus tard sans payer de dîme...

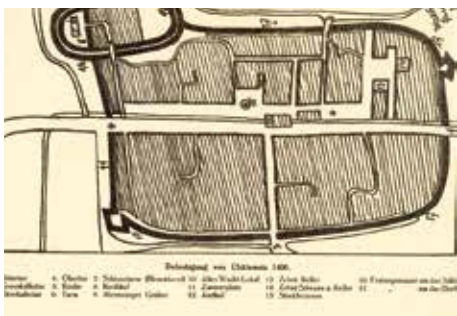


Les raisins ainsi récoltés sont le jour même pressés sur le pressoir dîmier. La cave dîmière se trouvait à l'arrière de l'Hôtel Beysang

Le transport des raisins, récoltés

aux 4 portes du village, et dans le ban, était effectué par le fermier du «Zolhaus», qui avait la charge de les amener à la cour dîmière.

A la cour dî-



mière les valets du pressoir, s'occupaient du pressage du raisin sur les deux pressoirs dîmiers.

Une fois le raisin pressé, le vin est mis en tonneaux où il pouvait commencer à fermenter. Par la suite il était transporté à Molsheim, au siège de la recette principale du Grand Chapitre. Les habitants d'Ebersheim, appartenant au bailliage de Châtenois, étaient mis à contribution, pour le transport et la protection de ce précieux chargement. Leur nombre était plus que conséquent, ainsi en 1621 ils étaient au nombre de 93 et en 1630, 98 hommes.

Le Weinschlag

Chaque année le Gericht fixait début novembre, après la vendange, le prix des différentes sortes de vin. Ainsi pour 1699 on trouve «Edler oder Rother Wein 6 Gulden., Gemeiner Wein 3 Gulden 8 Schillings, Zins Wein 4 Gulden» D'une année à l'autre, les prix fluctuent assez fortement mais la hiérarchie ne bouge pas : le vin rouge est le plus côté c'est le vin noble «edler», le gemeiner weisser Wein c'est-à-dire le vin blanc commun suit. Le Zinswein est le vin donné pour payer en liquide les impôts

La qualité du vin était parfois mise en cause par les acheteurs qui en 1723 accusent le vendeur «d'avoir teint et falsifié le vin». Le tribunal prononce un non lieu.

Le Weinsticher ou Gourmet ou Gouverneur des vins

Dès le 14^e siècle, le commerce du vin était encadré par le Weinsticher. C'était un fonctionnaire assermenté, «ein geschworener Weinsticher», son rôle était de superviser toutes les transactions tournant autour du vin.

Il avait plusieurs fonctions : goûteur assermenté, contrôle des débits de boissons, perception des taxes sur le vin : l'Ungelt et le Weinzoll, contrôleur qui devait dénoncer les fraudeurs.

Le vigneron qui se risquait à vendre son vin sans passer par le gourmet s'exposait à une amende. L'intervention du gourmet était censée garantir à l'acheteur la qualité du vin et au producteur un prix du vin correct.

Les Weinsticher étaient nommés annuellement par le Gericht. En 1930, les deux «Weinsticher» du village sont Aloyse RUGRAFF et Xavier MUHR.

Châtenois, d'un village agricole/viticole à une commune industrielle



Jusqu'au début du XIX^e siècle, les habitants de Châtenois vivaient principalement de l'agriculture et de la viticulture. Cette situation va changer à

partir de 1822 avec l'ouverture du premier tissage industriel à Châtenois. En 1865 à Châtenois travaillaient 1000 ouvriers dans le tissage du coton. D'un village viticole Châtenois est devenu une commune industrielle. Nombreux seront les Castinétains qui se détourneront de l'agriculture et de la viticulture pour aller travailler comme ouvrier dans les divers tissages du village.

Cependant une grande partie de ces ouvriers continuera à exploiter des petits lopins de terre et quelques vignes à côté de leur travail au tissage ou à l'usine. Cet état persistera jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Comme l'ensemble de l'Alsace, Châtenois fut également

touché à partir de 1890 par les maladies de la vigne et le phylloxéra, qui eut pour conséquence la diminution de la surface cultivée. La seule réponse à cette maladie fut la plantation d'hybrides

Les deux pépinières « Winboi »



Après l'annexion de l'Alsace en 1940, les autorités allemandes vont installer sur les coteaux du Hahnenberg deux pépinières (« Winboi ») qui serviront pour la production de porte-greffes.

Le phylloxéra, s'attaquant aux racines des pieds, le greffage s'imposa et se généralisa.

Le « Winboi » cessa son activité au milieu des années 1955. Une pépinière était située sur le Hahnenberg côté sud et donnait sur « l'Ober Weg ». La seconde se trouvait au « Meisenberg » à côté de la place du 1^{er} mai.

La serre de forçage « S'Propfhüss »

Comme chaque village viticole, le greffage était réalisé par les viticulteurs eux-mêmes. Pour permettre la maturation et le développement des greffons des conditions très drastiques étaient nécessaires.

Le local servant à ce travail « s'tribhus » se trouvait à l'arrière de la grange de l'ancien hôpital. Dans ce local était entreposées pour la maturation entre 40 et 50 caisses contenant les greffons. Quelques viticulteurs étaient chargés de la surveillance et des divers travaux nécessaires au bon développement des greffons. Cette activité cessa vers 1965, avec le développement des pépiniéristes viticoles professionnels.

Le vignoble de Châtenois aujourd'hui

Superficie en vignes	1898	1953	1994
Châtenois	338 ha	110 ha	280 ha
Dieffenthal	69 ha	40 ha	75 ha
Kintzheim	260 ha	140 ha	200 ha
Orschwiller	75 ha	55 ha	93 ha
Scherwiller	303 ha	140 ha	431 ha
Sélestat	283 ha	50 ha	0,11ha

Petit à petit, le nombre d'exploitants viticoles va diminuer



De 297 déclarations de récolte enregistrées en 1970, il n'en reste plus que 20 en 2016.

Aujourd'hui bien que le nombre d'exploitants viticoles ait chuté, le vignoble de Châtenois s'est à nouveau développé de façon significative. Une grande partie des anciennes surfaces viticoles sur le Hahnenberg en friches a de nouveau été replantée par les viticulteurs locaux. Le progrès technique permet le travail sur de fortes pentes, pour agrandir et développer des domaines.

En plaine, la vigne s'est également beaucoup développée, surtout à partir des années 1973, au détriment des champs.

Les viticulteurs de Châtenois se répartissent en deux catégories :

- >> les exploitants viticoles qui vivent de la vigne mais livrent leurs récoltes à la Cave Coopérative de Dammbach .
- >> les vigneron-récoltants: les familles Blumstein, Bernhard-Reibel, Dontenville, Gerber, et Goettelmann.

Le syndicat viticole de Châtenois

Les viticulteurs de Châtenois, comme tous leurs collègues d'Alsace, sont affiliés à l'A.V.A. (Association des viticulteurs d'Alsace) .



Le besoin commun de solidarité, de défense et de promotion du vin d'Alsace au début du 20^{ème} siècle, feront qu'en 1911 fut constitué le «Elsässischer Winzerverband» qui

devint l'A.V.A. après le retour de l'Alsace à la France en 1919.

A Châtenois, nous savons qu'en 1936 existait déjà un syndicat viticole. Lors du Corso fleuri de Sélestat en 1948, le syndicat viticole de Châtenois avait réalisé un char pour promouvoir la vin de Châtenois.

Les présidents du syndicat viticole de Châtenois depuis 1945

- 1945 - 1948 : MUHR Xavier.
- 1948 - 1950 : OTTENWAEELDER André.
- 1950 - 1957 : DONTENVILLE Jules.
- 1957 - 1971 : DONTENVILLE Robert.
- 1971 - 1993 : SCHMITT Roger.
- 1993 - 2008 : BERNHARD Cécile.
- 2008 - : SCHMITT Damien.

L'œnothèque

C'est sous la présidence de Mme Cécile BERNHARD, que le 22 mai 1998 fut inaugurée l'œnothèque, qui se trouve aujourd'hui dans la cave du presbytère. Le but de cette œnothèque est de conserver la mémoire des vins produits par les viticulteurs de Châtenois. Chaque année les membres du syndicat viticole y entreposent quelques bouteilles de leurs meilleures productions.

C'est grâce aux millénaires d'exploitation viticole que le paysage entourant Châtenois est celui que nous connaissons aujourd'hui et qui fait tout l'attrait de notre cité. !

Sources : Recherches du Groupe Patrimoine et Histoire, **Recherches d'archives :** J.-Ph. Dussourd et L. Adoneth, informations fournies par tous les viticulteurs de Châtenois et par M. Julien Hugel.

Journée du patrimoine à Châtenois

Le patrimoine castinétain était à l'honneur en ce dimanche 17 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine grâce à la collaboration entre la Commune, le Conseil de Fabrique, le groupe Patrimoine et Histoire, les Amis de la chapelle Sainte Anne, l'Office du tourisme SHKT, le Foyer socio-culturel et Archéologie Alsace.

Il n'était pas nécessaire d'aller bien loin pour faire de belles découvertes.

Les habitants du cru et les touristes ont pu apprécier l'important patrimoine à travers :

- >> de nombreuses visites guidées des remparts, des édifices religieux, du village ;
- >> d'une exposition dans la Tour des Sorcières d'objets découverts lors des fouilles archéologiques dans le jardin du presbytère ;
- >> une découverte dans les rues de Châtenois grâce à un jeu de piste «Les mystères du vignoble» (libre-service dans les bureaux de l'office du tourisme SHKT).

Le Conseil de Fabrique et la Commune ont profité de cette journée pour célébrer la restauration de deux tableaux polychromes ainsi que de la Grotte de Lourdes et honorer les membres de la classe 1937 et leurs amis qui ont œuvré à la restauration de la chapelle Sainte Anne et des oratoires de notre ville.

A l'issue de l'office, le président du Conseil de Fabrique, Pierre Schaeffer, avait convié les élus membres de la classe 1937 et les paroissiens devant la Grotte de Lourdes.



Les deux Statues de la Vierge et de Sainte Bernadette ont retrouvé leur place dans cette grotte après restauration. La Commune compte sept oratoires, tous restaurés par les membres de la classe 1937. Le dernier est celui de la rue de la 1^{ère} Armée avec une statue de Sainte Bernadette et deux magnifiques angelots.

Ce fut un bel hommage rendu aux membres de la classe 1937 et à leurs amis pour ces belles mises en valeur du patrimoine religieux.

DER HERBSCHT VOR 50 JORH BIM Robert DONTENVILLE

Frieyer en der Rawa,
Mensche esch des g'sen e Lawa !
Am Morje am sewe han mer uns am Winkeller
getroffe,
D'rno senn mer Madleine, s'Luise un e Mariner,
Han mer g'herbscht der Riesling un der Traminer
Am sechs han mer Fierowe gemacht,
Deno han mer unseri Steffel betracht
Die senn voll Muar un Drack
Awers's Wasser nemmt alles wede awack.
Het gück ich zue mim Fanschter nüss

Seht des Beld ganz andersch üss
Anstatt as e scheen Liedl wurd g'sunge
Heert mer numme nach d'Herbschtmachime bromme
So esch die scheen Herbschtezeit vorbi
Den mer han alli weh am Arm un ender Knie
Ja! wie word min Harz so wit
Wenn ich denk an die lustig Herbschtezeit
Doch het, het sinn mer luschtig un hole uns Kraft
Von dem guete Rawasaft.
G'sundheit
Jeanne Menges

Fouilles archéologiques

Une nouvelle campagne de fouilles archéologiques d'une durée de 15 jours a eu lieu fin août, dirigée par Jacky Koch, archéologue à Archéologie Alsace et accompagné de sept étudiants. 2015 a marqué la fin d'une campagne trisannuelle. L'interruption des fouilles en 2016 a permis de travailler sur une publication scientifique relative aux vestiges associés à la viticulture.

En effet, le site de Châtenois est unique en France pour la conservation des éléments viticoles. La campagne 2017 a permis le décaissement du reste du site jusqu'au niveau daté du 15^{ème} siècle et la mise à jour de l'entrée d'une cave sous les vestiges de la maison du bailli. Cette campagne a eu pour conséquence le déplacement du chemin pédestre pour la circulation du public sur le site. Cela a nécessité la construction d'un mur en grès par l'association d'insertion Tremplins.



50^{ème} anniversaire du Cercle généalogique d'Alsace

Le Cercle généalogique d'Alsace (CGA) a fêté son cinquantenaire à Châtenois les 7 et 8 octobre. L'Espace Les Tisserands, mis à sa disposition par la municipalité, répondait à son attente : une grande salle pour installer les stands des associations généalogiques d'Alsace et autres participants ainsi que pour y accueillir le public, une salle de conférences et un emplacement assez vaste pour servir à table les repas préparés en cuisine.



A l'ouverture des locaux, le samedi à 10h, tout était installé et les bénévoles prêts à accueillir les visiteurs déjà accourus. A 11h, le président Bertrand Rietsch, le maire de Châtenois et membre actif du CGA Luc Adoneth, le vice-président du Conseil départemental et maire de Sélestat Marcel Bauer, ont tour à tour pris la parole, tant pour souligner la portée de cette manifestation à divers titres que pour insister sur le rôle du Cercle généalogique dans le rayonnement culturel de l'Alsace et la place, encore méconnue, de l'histoire familiale dans l'histoire régionale et nationale.

Dès l'entrée de la salle, l'attention du visiteur est attirée par trois vitrines contenant de nombreux documents qui montraient tout le parti que peut en tirer le généalogiste. Les stands de chacune des associations présentes ont vivement intéressé le public, ainsi que les tableaux et panneaux exposés.

Sept conférences, entrecoupées par des ateliers d'initiation à la recherche, ont fait de ce jubilé un véritable colloque. Leurs auteurs ont offert à l'auditoire de quoi élargir leurs champs de recherches et améliorer leurs méthodes, en écoutant et regardant sur écran les thèmes traités.

Un beau week-end qui a érigé Châtenois, l'espace de quelques heures, en centre régional de l'histoire et de la généalogie !



TV2COM : c'est votre télévision en Alsace centrale

Sur le terrain, à vos côtés, des reportages de proximité, avec vous, pour vous, 2 magazines proches de vous :

- >> le magazine de la communauté de communes de Sélestat diffusé tous les jours à 7h, 15h, 19h30, 20h30 et 23h et lundi, mercredi, vendredi et dimanche à 12h.
- >> le magazine de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et 21h et mardi, jeudi et samedi à 12h.

Regardez-nous aussi sur www.tv2com.fr
ou sur la chaîne 96 de Numéricâble



Le badminton à l'honneur à Châtenois

Pour la cinquième édition de son tournoi départemental de badminton, l'ABC (association des Amis du Badminton de Châtenois) a vu les choses en grand le weekend du 28 au 29 octobre dernier.



Plus de 180 compétiteurs, provenant principalement de la région Grand-Est, ont pris part à cette compétition officielle. Pour la première fois, les joueurs classés au niveau national étaient autorisés à participer à cet événement, assurant ainsi un spectacle de qualité et confortant la notoriété de ce rendez-vous.

Dans un souci de convivialité, le comité choisit chaque année d'organiser cette compétition autour d'Halloween et de décorer le gymnase aux couleurs de cette fête. Après le sport, place à la fête le temps d'une soirée.

Ce weekend, le club a également fêté ses 20 années d'existence. Créé en 1997, il avait à l'origine pour voca-

tion de promouvoir ce sport au niveau loisir. Au fil des années, le club a continué de se structurer pour développer ce sport en Centre-Alsace.

Aujourd'hui, l'ABC Châtenois compte près de 100 licenciés, 3 équipes engagées en interclubs départementaux, 5 créneaux adultes, 1 école labellisée École Française de Badminton et 2 entraîneurs qualifiés.

Le comité tient à remercier plus particulièrement Laetitia Berger pour son aide précieuse au gymnase, la Mairie de Châtenois, la Communauté de Communes de Sélestat ainsi que l'Office Municipal des Sports de Châtenois pour leur soutien logistique et financier tout au long de l'année.



Une championne de France de basket

En mai dernier, la jeune Castinétaïne Margot Rebel a remporté le titre de championne de France de basket avec la sélection du Bas-Rhin dans la catégorie des U13 (12-13 ans).



Après deux années d'entraînement poussé et de sélections régulières parmi les meilleures basketteuses bas-rhinoises, Margot et ses camarades ont su franchir les différentes étapes de cette compétition pour atteindre la consécration. Il a fallu tout d'abord affronter l'équipe du Haut-Rhin, puis s'imposer dans un tournoi de la région Grand-Est, regroupant les différentes formations de Champagne, Lorraine et Bourgogne.

Enfin, le tournoi final inter-comités s'est

déroulé à Bourg-Le Péage, où les filles se sont assez largement imposées face à la sélection Drôme-Ardèche sur un score de 59 à 52. Cette équipe bas-rhinoise resta

invaincue sur l'ensemble des rencontres, ce qui constitua une magnifique performance.

A l'intersaison et afin de progresser encore, Margot a quitté son club sélestadien de basket où elle a commencé dès l'âge de 6 ans, pour rejoindre un des meilleurs clubs féminins en Alsace, à savoir le Club Saint Jean de Geispolsheim. Cela lui permettra d'évoluer dans un championnat régional de cadettes alors qu'elle n'est encore que minime première année.

C'est avec sa nouvelle équipe qu'elle a remporté un tournoi en Slovénie lors des vacances de la Toussaint, avant de rejoindre la sélection d'Alsace pour y préparer la nouvelle saison. Avec, qui sait, peut-être d'autres récompenses à la clé ? C'est tout le mal que nous lui souhaitons.



AS Châtenois : une nouvelle dynamique

La saison 2017 /2018 marquera à coup sûr l'histoire récente du club de football de Châtenois.

En effet, le club enregistre depuis septembre une forte augmentation du nombre de ses licenciés. Ainsi, l'AS Châtenois en comptait l'an passé une centaine, dont 74% d'adultes ; elle accueille cette année 151 licenciés, dont 55% de moins de 15 ans !



Du côté des dirigeants, du sang neuf est également venu renforcer les rangs avec notamment l'arrivée de Christophe Peirottes-Mertz, entraîneur et éducateur connu de longue date dans le monde footballistique en Alsace Centrale. Le comité compte aujourd'hui 25 membres (contre 9 l'an passé) dont 6 femmes ; leurs fonctions ont été définies en assemblée générale en septembre dernier.

Manuel Orgawitz reste bien sûr le dévoué Président du club, Frédéric Gerber a accepté de partager la vice-présidence avec Marcel Wach, Edgar Menges conserve le rôle de trésorier secondé par Flavie Martorana, et Audrey Heinrich assure la fonction de secrétaire. Tous les membres du comité partagent la même volonté de créer une nouvelle dynamique dans le club au service des jeunes Castinétains et au-delà. Sur les 83 licenciés de moins de 15 ans, on compte 70% de jeunes domiciliés à Châtenois. Le choix du club de miser sur la jeunesse est clair : chaque équipe de jeunes est prise en charge par un coach différent et un dirigeant du club.

Chaque samedi, dirigeants et parents investis assurent un service au club-house et au bar pour offrir à tous un accueil sympathique et convivial. L'objectif est aussi de donner une image positive du club auprès des dirigeants, des joueurs et des supporters accueillis.

Les seniors comptent deux équipes : l'équipe 1 qui lutte pour se maintenir dans la pyramide A en division 1, et

l'équipe 2 qui défend fièrement nos couleurs en pyramide B de la division 2.



Les jeunes sont répartis en neuf équipes :

- >> 1 équipe U15 composée pour un tiers de joueurs débutants.
- >> 1 équipe U13A championne d'automne et 1 équipe U11A en tête de son championnat.
- >> 2 équipes U13B qui sont 3ème de leurs poules.
- >> 1 équipe U9 et 3 équipes U7 qui découvrent les joies de la pratique de leur sport favori.

Tout ce monde se retrouve sur la pelouse pour des séances d'entraînement le mercredi et de rencontres officielles le samedi.

Le projet de réalisation par la Commune d'un complexe sportif près du collège offrira au club l'occasion de s'investir dans les prochaines années. Le comité se félicite des premiers échanges à ce sujet. Des représentants du club et du monde sportif seront intégrés au comité chargé de piloter ce projet.



Club Amitié Caritas

Au CCA, tous les derniers jeudis du mois à partir de 14h, les membres du Club Amitié Caritas se retrouvent lors d'une après-midi conviviale pour discuter, échanger, chanter et passer un bon moment ensemble.

Les personnes qui souhaitent se joindre à eux peuvent contacter Mme Marlyse Nierengarten au 03 88 82 23 67 ou Mme Simone Heitz au 03 88 82 03 30.



Remise de médailles

Lundi le 20 novembre 2017 a eu lieu à Herbsheim la cérémonie de remise de médailles et d'insignes des sapeurs pompiers de la compagnie Piémont des Vosges et Ried du Sud, placée sous les ordres du Commandant Anne Burkard.

A cette occasion, le sergent-chef Dorgler Françoise a été honorée de la médaille d'honneur des Sapeurs Pompiers échelon argent. C'est la récompense de 20 années d'engagement au service de nos citoyens.

Depuis quatre ans, elle s'est également investie auprès des Jeunes Sapeurs Pompiers en tant que responsable pédagogique et présidente de l'association des JSP de Sélestat-Villé.



M. le Maire : Luc Adoneth - Adjointe au Maire : Sylvie Ligner - Chef de section : Gilles Brun - Adjoint au chef de section : Sébastien Ludwig - Sergent-Chef : Françoise Dorgler

Marché de Noël pluvieux, Marché de Noël heureux

Samedi 25 novembre 2017, la cité médiévale de Châtenois a revêtu ses habits de fête lors de la 2ème édition du Marché de Noël médiéval organisé par les P'tits Castinétains, en partenariat avec l'OMS, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et la Commune.

Une journée hors du temps où petits et grands ont pu assister à des spectacles de feux donnés par la troupe «les Furors Belloderum» et des animations musicales proposées gracieusement par la troupe «Hauvoy», côtoyer des saltimbanques, des jongleurs et des lutins du Père Noël et déambuler dans le marché des artisans venus proposer leurs fabrications.



Le Père Noël et son photographe accrédité Pascal Schwein étaient de la partie.



De nombreuses activités (parcours du lutin, jeux en bois, balades à poneys, combats à l'épée) étaient proposées aux enfants durant toute la journée. Une récompense en chocolat les attendaient pour les remercier de leur participation.

L'ensemble des bénéfices seront reversés aux écoles maternelles de Châtenois.

Les odeurs de vin chaud, de soupe et de crêpes ont largement contribué à l'ambiance de Noël. La magie de Noël était au rendez-vous et nombreuses étaient les étoiles qui brillaient dans les yeux des petits et des grands.

Malgré la pluie, beaucoup sont venus partager un moment convivial et heureux en cette période de Noël.



Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette jolie journée.

MERCI à nos petites mains bricoleuses, à nos bénévoles, à nos partenaires (la commune de Châtenois, l'OMS, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le 8 à Huit, Rigol'jeux, l'écurie de l'Ortenbourg, la commune de Dambach-la-Ville pour le prêt des cabanes de Noël) sans qui rien ne serait possible.

Que la magie de Noël réchauffe vos foyers !

Prochaine manifestation organisée par les P'tits Castinétains : Chasse aux œufs le samedi 24 mars 2018.

Classe 1957 : la descente du Maiabaum

A la fin de l'été, l'emblème national qui dominait le Hahnenberg depuis le 30 avril a été déposé pour passer l'hiver au chaud.



Près de 130 personnes avaient pris place sous les chapiteaux de l'OMS, pour participer aux festivités relatives à la descente de l'arbre, sous le soleil et dans la bonne humeur.



Dans son intervention, Roger Vautrinot, président de l'Amicale du Hahnenberg, remercia tous les participants, les services de la Commune, les membres présents de la classe 1958 concernés l'an prochain, ainsi que les membres de l'Amicale au savoir-faire exceptionnel.

La présidente de la classe 1957, Brigitte Zsambokrety-Hestin, bénéficia d'une ovation retentissante pour son dynamisme, son sens de l'organisation et son efficacité qui ont fait de cette fête une belle réussite.



L'année prochaine, l'Amicale fêtera ses 20 ans d'existence. Le président rappela les réalisations effectuées par l'association et l'excellent état d'esprit et de camaraderie qui y règne.

L'assemblée observa ensuite un instant de recueillement, à la mémoire de tous les camarades disparus des classes de 1935 à 1958.

Après le repas fort apprécié préparé par les cuisiniers hors pair de l'Amicale, cette journée se clôtura par la reprise en chœur de l'hymne fétiche « S'Maiabaumlidl ».

Roger Vautrinot donne rendez-vous à la classe 1958 le lundi 30 avril 2018, pour monter l'arbre et faire à nouveau briller, la nuit, l'étoile qui a paré cette année pour la première fois le sommet du Hahnenberg.

La Saint Nicolas

La 41^{ème} édition des festivités de Saint Nicolas s'est déroulée à Châtenois dimanche 3 décembre. Organisée par l'A.A.C.S. (Association d'Animations Châtenois Scherwiller), les membres de l'association ont montré une fois de plus leur engagement à respecter et faire perdurer la tradition de la Saint Nicolas auprès des plus jeunes.

Installé dans et autour de l'Espace Les Tisserands, une vingtaine de stands invitaient à flâner dans ce petit marché surtout réservé à l'artisanat et aux produits locaux.

On pouvait y découvrir toutes sortes de décoration à accrocher à son sapin, des objets en bois, de la marqueterie ou encore des ouvrages en point de croix présentés par les filles de l'association «Au fil de l'Aubach».

Les papilles n'étaient pas en reste et les gourmets ont pu déguster cacahuètes grillées, chocolat ou vin chaud accompagnant les incontournables «Manele».

Des animations pour les enfants étaient au programme, orchestrées par l'association «Les P'tits Castinétains» qui participaient aussi à l'événement.

L'école d'antan animée par les membres du conseil municipal des enfants, l'orgue de barbarie, l'harmonie de Scherwiller et les Voix Castinétaines » ont rythmé ce bel après-midi.

Les trois chars, celui des anges, du «Hans Trapp» et bien sûr de Saint Nicolas suivis de nombreux enfants et parents, ont formé un cortège pour sillonner les rues de la cité sous une neige tombante ajoutant ainsi un peu de magie tout au long du parcours.

Un arrêt a été marqué devant la mairie où le maire, Luc Adoneth, a remis les clés au saint patron des écoliers avant de prendre la direction de la maison de retraite.



Manifestations de Scherwiller du 1^{er} semestre 2018

**Pour toute information complémentaire, contact
Mairie de Scherwiller au 03 88 58 33 33**

Janvier :

La chorale Ste Cécile présente son théâtre (alsacien) :
salle polyvalente Alphonse HAAG

- >> Samedis 13, 20 et 27 janvier (20h)
- >> Dimanches 14 et 21 janvier (14h)
- >> Vendredi 26 janvier (20h)

Février :

Concert de l'harmonie Ste Jeanne D'Arc : salle polyvalente Alphonse HAAG

- >> Samedi 3 février (20h15)
- >> Dimanche 4 février (15h15)
- >> Samedi 17 février à 19h : «loto» organisé par l'USS :
salle polyvalente Alphonse HAAG
- >> Samedi 24 février à 20h30: soirée théâtre organisée
par la MJC : salle polyvalente Alphonse HAAG

Mars :

- >> Dimanche 4 mars à 12h: repas dansant organisé par
l'association «Sports, loisirs et convivialité»:salle
polyvalente Alphonse HAAG
- >> Samedi 10 mars à partir de 13h30 : bourse aux vêtements
organisée par l'association «Les enfants de
l'Aubach» : salle polyvalente Alphonse HAAG
- >> Dimanche 11 mars à partir de 9h : puces des couturières
organisées par la MJC : salle polyvalente
Alphonse HAAG
- >> Vendredi 16 mars à 20h : concert organisé par «La
Rockale» : salle polyvalente Alphonse HAAG
- >> Samedi 17 mars à partir de 17h:«carnaval des familles»
organisé par l'association «Les Stumbas de
la Scherr» : salle polyvalente Alphonse HAAG

- >> Samedi 24 mars (heure à définir): concert organisé
par «Acoustirock» : salle polyvalente Alphonse HAAG

Avril :

- >> Vendredi 6 avril à 20h : Friehjohr : salle polyvalente
Alphonse HAAG
- >> Dimanche 15 avril : marché aux puces organisé,
dans le village, par la MJC
- >> Samedi 28 avril : marché aux fleurs, place de la Libération

Mai :

- >> Mardi 1^{er} mai : journée des châteaux forts d'Alsace,
accueil et animations aux châteaux de l'Ortenbourg
et du Ramstein
- >> Dimanche 13 mai, journée organisée par «Le Kiwanis»
à l'espace sportif: promenades en voitures de
prestige et petite restauration
- >> Dimanche 13 mai : fête patronale, messe animée par
l'harmonie Ste Jeanne D'Arc : église de Scherwiller
- >> Lundi 21 mai à 12h: repas asperges organisé par
l'association «Les amis d'Odile» : salle polyvalente
Alphonse HAAG
- >> Samedi 26 mai en après-midi et soirée: courses de
Scherwiller organisées par l'ACCA

Juin :

- >> Dimanche 3 juin : Slow Up
- >> Dimanche 10 juin, journée : kermesse organisée par
l'association «Sports, loisirs et convivialité» : école
de Kientzville
- >> Samedi 16 juin, après-midi : «Repair café» : salle
polyvalente Alphonse HAAG

Annaëlle Kientz, championne du monde scolaire de triathlon par équipe !

**Les 9 et 10 juin, Annaëlle Kientz a eu la chance
de représenter la France lors des championnats du
Monde scolaires de triathlon, à Aracaju au Brésil.**



Ces championnats se composaient d'une course individuelle et d'un relais par équipe mixte.

Annaëlle Kientz a fini à la quatrième place féminine de la course dans la catégorie in-

dividuelle 15-16 ans. «Cette course fût particulièrement éprouvante, notamment à cause de la chaleur (30 °C à 8 heures du matin et 85% d'humidité) et du décalage horaire, n'étant arrivée au Brésil que deux jours avant la course», raconte-t-elle.

Le lendemain avait lieu la course en relais, à laquelle Annaëlle a participé avec son équipe du lycée Henri Meck de Molsheim. À l'issue d'une course très relevée où il a fallu se battre avec acharnement contre les équipes concurrentes, l'équipe d'Annaëlle a pris la première place devant le Brésil et l'Allemagne et est donc championne du Monde scolaire de triathlon.



«Cette expérience fut très enrichissante pour moi, tant sur le plan sportif que moral, car j'ai pu entre autres rencontrer d'autres triathlètes du monde entier», conclut Annaëlle.

Un atelier de décoration pour plonger Châtenois dans l'ambiance de Noël

Les festivités de Noël ont accueillis cette année le marché de Noël médiéval et la fête de la Saint Nicolas. Afin d'installer la magie de Noël dans notre cité, l'association des Ptits Castinétains en partenariat avec le Foyer socio culturel et l'association d'animations Châtenois-Scherwiller ont proposé aux castinétains de réaliser leur bord de fenêtre de Noël, le temps d'un après-midi.

Le succès et la convivialité était au rendez vous.

Repair Café : l'éco-citoyenneté gagnante

Pour qui ne le saurait pas encore, un Repair Café est un moment où des réparateurs bénévoles se regroupent et proposent d'étudier avec vous les pannes de vos appareils domestiques afin d'éviter qu'ils ne finissent à la déchetterie. Notre territoire peut être fier d'avoir accueilli le premier Repair Café d'Alsace et, depuis 2015, l'association castinaise a fait des émules et sert de référence partout en Alsace.



Pourquoi un tel succès ?

Parce que les membres du Repair Café du Hahnenberg sont convaincus de la nécessité de limiter les déchets et mettent leurs compétences au service d'une cause qui aujourd'hui touche tout le monde. Les mentalités ont évolué et la société du tout jetable est dépassée : par conscience écologique, mais aussi par souci d'économie, on ne veut plus jeter un objet dont on pense qu'il pourrait encore être utile. Pouvoir demander l'avis de réparateurs compétents est rassurant et, dans cet échange de

confiance, le public est éclairé sur la réparation à effectuer ou sur l'impossibilité d'intervenir.

Une association très active

La réussite des sessions se mesure en poids de déchets évités. Ainsi, depuis son origine, le Repair Café du Hahnenberg a permis d'éviter près de trois tonnes de déchets ! Rien qu'à Châtenois, la démarche éco-citoyenne a évité 547 kilos de déchets ; elle a surtout permis à 350 personnes d'entreprendre une action citoyenne et de repartir avec leur objet réparé pour 54 % d'entre elles en moyenne.

Une action rayonnante

Le Repair Café du Hahnenberg propose ses services dans une dizaine de communes du territoire, depuis le Ried jusqu'aux vallées de Ste-Marie-aux-Mines et Villé. Les prochaines rencontres auront lieu en janvier 2018 à Sainte-Croix-aux-Mines et en février à Ebersheim.

On peut trouver tous les renseignements sur les prochains rendez-vous sur le site internet de l'association (repaircafe-hahnenberg.fr) ou sur sa page Facebook (Repair Café Hahnenberg).



Animations à la bibliothèque pour la période janvier-avril 2018

Entrée libre à toutes les animations, inscription indispensable pour les animations enfants.

>> VALLÉE DE VILLÉ... REGARD NOCTURNE

du mercredi 10 janvier au samedi 24 février 2018.

Coucher de soleil sur le massif de La Vancelle, lever de lune sur l'Ungersberg, nuit dans la vallée vue par le photographe Hubert Jaeger.

Entrée libre.

>> IL ÉTAIT UNE FOIS... LA NUIT

Mercredi 10 janvier 2018 à 10h15.

Atelier de pastels animé par Yolande Poprawa à partir d'un conte.

Pour les enfants à partir de 7 ans. Durée : 1h45.

>> L'ŒIL DES TROLLS ET AUTRE CONTE

Mercredi 17 janvier 2018 à 10h30.

Rêve ou réalité ? Rencontre de trolls, de fées, en forêt, une nuit où l'on ne dort pas...

Laissons vagabonder notre imagination en compagnie de jeunes comédiens, élèves d'art dramatique de la classe à

orientation professionnelle du Conservatoire de Colmar. Pour les enfants à partir de 6 ans. Durée : 1h.

>> L'ESSENTIEL DE L'HISTOIRE DE L'ALSACE... EN MOINS D'UNE HEURE !

Mardi 23 janvier 2018 à 20h.

Beau défi que se propose de relever l'historien Gabriel Braeuner, président de l'Association des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat. De l'Alsace, il évoquera le temps géologique et le temps historique, les bouleversements politiques du Moyen-Âge jusqu'à l'issue de la 2ème guerre mondiale quand l'Alsace devint résolument européenne, «Carrefour de tous les sangs d'Europe» selon J.P. de Dadelsen.

Pour les adultes. Durée : 50 mn.

>> « IL EST TEMPS DE RALLUMER LES ÉTOILES » (G. Apollinaire)

Mercredi 31 janvier 2018 à 10h15.

Contes proposés par Christiane Charreau.

Pour les enfants de 6 à 10 ans. Durée : 40 mn.

Vendredi 9 février 2018 à 20h.

>> UN CIEL D'ÉTOILES... ET LA LUNE

Mercredi 7 février 2018 à 10h15.

Atelier de feutrine animé par Betty Seguy.

Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 1h45.

>> LECTURES DANS LE NOIR

Vendredi 9 février 2018 à 20h.

Nous avons trouvé un moyen de vous faire lire dans le noir sans vous abîmer les yeux !

En écho à l'exposition sur le thème de la nuit, la bibliothèque vous propose une expérience inédite de lectures à voix haute pour appréhender, ressentir le texte d'une façon nouvelle.

Pour les adultes. Durée : 1h30.

>> DANS LA NUIT DOUCE ET PROFONDE

Mercredi 14 février 2018 à 10h15.

Contes et comptines animés par Denise Schmitt et Françoise Ernst.

Pour les enfants de 1 à 4 ans. Durée : 30 mn.

>> NOS COUPS DE COEUR

Mercredi 21 février 2018 à 14h30.

La Bibliothèque s'invite chez vous

Les collections de la Bibliothèque de Châtenois et du réseau de la Médiathèque de Sélestat s'enrichissent de nouveaux supports numériques afin de bénéficier de sources actualisées d'accès à la connaissance et à la culture.

Cette offre complémentaire aux collections existantes permet aux usagers de découvrir l'univers de la création numérique, tant dans le domaine littéraire que musical.

Livres numériques

Il est désormais possible d'accéder à des livres électroniques à toute heure, d'un simple clic depuis chez soi. Retrouvez l'ensemble de l'offre sur la plateforme Hopla-book. Pour faciliter vos choix, des sélections thématiques sont régulièrement proposées.

Ce service de prêt en ligne permet de télécharger des livres numériques en format EPUB et PDF sur liseuse, tablette, smartphone...

Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 livres par mois, pour une durée maximale de 28 jours. Au-delà de ce délai, vos livres ne sont plus accessibles.

Bibliovox est une bibliothèque familiale en ligne qui permet d'accéder depuis votre domicile ou à la Médiathèque à plus de 17 000 ouvrages couvrant tous les thèmes de la vie quotidienne.

Musique en ligne

La plateforme de streaming musical 1D Touch

1D Touch est une plateforme numérique qui permet d'accéder de chez soi à un million de titres d'artistes indépendants autant de fois qu'on le souhaite. Elle s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à toutes formes de musiques actuelles.

Par l'intermédiaire du réseau de la Médiathèque de Sé-

léstat, les usagers ont accès au catalogue de 1D touch. L'objectif est de mettre en avant les créations indépendantes et la « touche » souvent singulière qui les caractérise.

Pour les adultes. Durée : 2h.

>> JE JOUE, TU JOUES... NOUS JOUONS

Mercredi 28 février 2018 à 10h.

Redécouvrez les jeux de société avec Anne Bernhard et Jacqueline Gatineau.

Tout public à partir de 7 ans. Durée : 1h30.

>> CARNET DE VOYAGE

Du vendredi 23 mars au samedi 28 avril 2018.

Bruno Cavignaux, photographe naturaliste bien connu, nous invite à suivre les traces du castor de l'Allemagne à la Drôme provençale, à redécouvrir la Bretagne et les paysages escarpés du Creux du Van en Suisse, enfin à voyager dans les îles des Canaries et de Chypre.

Rencontre avec Bruno Cavignaux le vendredi 23 mars 2018 à 20h.

Pour les adultes. Durée : 1h.

estat, les usagers ont accès au catalogue de 1D touch. L'objectif est de mettre en avant les créations indépendantes et la « touche » souvent singulière qui les caractérise.

L'offre numérique de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris

La Cité de la musique donne accès à un portail sur lequel sont recensés 45 000 documents sous des formes variées : des concerts vidéo, des concerts audio, des films documentaires, des guides d'écoute, une photothèque mais aussi des dossiers pédagogiques et des conférences.

Ces références couvrent largement l'ensemble des courants musicaux et pourront intéresser un large public.

Pour découvrir cette offre, nous vous invitons à vous connecter à media.citedelamusique.fr

Ces services sont gratuits et réservés aux abonnés à partir de 12 ans avec un abonnement « Tous documents ».

Histoires interactives

La Souris qui raconte est une maison d'édition numérique dédiée à la jeunesse. Elle fait la part belle à la création numérique en proposant, sur le net ou sur tablette, des histoires inédites enrichies d'animations, d'interactions, de lectures, de musiques et de bruitages disponibles sur le net ou sur tablette. Des livres numériques pour les enfants, écrits pour faire rimer lire avec plaisir !

Cette offre s'adresse aux enfants de 5 à 10 ans.

Elle est réservée aux abonnés titulaires d'une carte Enfants (livres ou tous documents).

Toutes les ressources numériques sont accessibles à partir de notre site Internet : www.mediathequeselestat.net.

Vous souhaitez vous retrouver un après-midi de la semaine à jouer au Tarot et passer un moment convivial contactez M. Alain CAROL au 06 69 13 88 08.»

Fête de la citrouille

Mardi 31 octobre, l'association « Les P'tits Castinétains » a organisé sa seconde édition de la Fête de la citrouille à Châtenois.

A partir de 17h, jolies sorcières, gentils fantômes et terrifiants squelettes ont pris d'assaut la place de la mairie. Enfants et parents sont venus en nombre, « 750 à 800 personnes » d'après les organisateurs, la plupart costumées... même les adultes se sont prêtés au jeu.

Munis de ballons lumineux, les petits monstres ont ensuite déambulé dans les rues décorées de Châtenois, à la recherche de friandises comme le veut la tradition à Halloween. « Des bonbons ou un sort ! » criaient-ils tous en cœur. Avec près de 50 kilos de bonbons distribués, la supérette « 8 à Huit » de Châtenois aura largement participé à leur butin.



Enfants et parents étaient costumés pour la Fête de la citrouille

Quand les sorcières castinétaines jettent un sort sur la cité médiévale...



200 kilos de légumes, 200 litres de soupe et de nombreuses heures de travail de préparation réduites à néant. Horreur, la soupe a tourné ! « Il semblerait que les sorcières aient quitté leur tour ce jour-là pour venir nous jeter un mauvais sort » annonce Virginie Sigrist, présidente de l'association. Un petit vampire réplique alors avec un grand sourire « Moi, je préfère les bonbons à la soupe ! ». Cette mésaventure semble en arranger certains...

L'association « Les P'tits Castinétains » tient à remercier Emmanuel Manneville, Alphonse Dorgler, le CCA, le Conseil Municipal des Enfants, les enfants et tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

Premier Salon du bien-être

Le Foyer socio-culturel de Châtenois a organisé son premier Salon du bien-être et des nouvelles thérapies, à l'initiative d'une de ses membres, Nathalie El Jamri.

C'est un public conquis et nombreux, venu de Colmar à Strasbourg, qui a découvert durant tout un week-end cette première édition à l'Espace Les Tisserands dans une salle décorée de fleurs, d'un bassin agrémenté de végétaux et de minéraux.

22 thérapeutes étaient présents pour promouvoir, informer et échanger sur ces nouvelles thérapies encore peu connues.



A l'accueil, un câlin (la câlinothérapie) était proposé au public qui s'est prêté volontiers au jeu.

Ostéopathie, sophrologie, naturopathie, luminothérapie, et bien d'autres thérapies encore ont été présentées et expliquées. Le but de ce salon était d'en apprendre plus sur ces approches différentes, alternatives ou complémentaires. Plusieurs conférences ont donné le rythme de ce premier salon du genre en Centre Alsace.



Le Foyer socio-culturel vous donne rendez-vous pour la deuxième édition en septembre 2018.



Joséphine Haemmerlé : premiers résultats en équipe de France de lutte...

Pensionnaire depuis la rentrée scolaire au Pôle France Jeunes de lutte à Font-Romeu et toujours licenciée au club de Châtenois, Joséphine Haemmerlé s'est récemment distinguée au tournoi de Negrepelisse, dans le sud de la France à Montauban, en remportant la médaille d'or chez les cadettes. Suite à ses bons résultats, elle a été sélectionnée pour effectuer un stage avec l'équipe de France cadettes à l'INSEP, pendant les vacances de la Toussaint.

Le week-end du 11 novembre, Joséphine a participé au tournoi international de Berlin avec l'équipe de France cadettes. Elle s'est illustrée dans une catégorie de 21 lutteuses venues de toute l'Europe et s'est classée deuxième. Elle a remporté les cinq premiers combats avant de s'incliner en finale devant une lutteuse allemande, troisième des derniers Championnat du monde 2017.

Les 18 et 19 novembre, au tournoi international à Clermont-Ferrand, tournoi labellisé par la Fédération Française de lutte, plus de 1000 engagés étaient présents, dont 150 filles. Joséphine s'est classée première dans la catégorie

cadette 56 kg et a ainsi pu gravir la plus haute marche.

Les 2 et 3 décembre, en Pologne, à l'open international de Czarny-Bor, Joséphine a à nouveau pu monter sur le podium en remportant une médaille de bronze dans une catégorie de 27 lutteuses.

Très bons résultats de la sociétaire de la section de lutte de Châtenois et débuts encourageants avec l'élite française !



Un spectacle « Ours » pour les P'tits Bouchons

Mercredi 29 novembre, 75 enfants âgés de 1 à 5 ans étaient présents à l'Espace Les Tisserands pour découvrir le spectacle sensoriel et musical intitulé « Ours » de la compagnie « Les Contes de Nana ». La belle histoire d'un petit ours très curieux qui a envie de tout sentir, tout voir et tout goûter a émerveillé le jeune public.

Ce spectacle gratuit, financé par la commune de Châtenois, a été organisé par l'association « Les P'tits Bouchons » qui œuvre pour dynamiser le secteur de la petite enfance sur Châtenois en proposant des animations destinées aux tout petits (gym éveil, deux spectacles par an, marché aux vêtements...).



Les enfants du multi accueil « La capucine » ainsi que le groupe des maternelles du périscolaire « Opal - Le Tournesol » ont également été invités.

Tous sont repartis avec le sourire et un petit goûter offert par l'association.

Les P'tits Bouchons ont proposé un spectacle pour les tout petits à Châtenois.

Des événements plus respectueux de l'environnement

5000 gobelets réutilisables financés par le Crédit Mutuel ont été remis aux présidents d'associations de Châtenois, jeudi 8 juin, en mairie de Châtenois.

En 2020, la vaisselle jetable en plastique sera interdite. La commune de Châtenois a anticipé en réfléchissant à la mise en place de solutions durables telles que l'utilisation de gobelets réutilisables lors de manifestations locales.



Dans un premier temps, les associations casinétaines ont été sondées. Une dizaine d'entre elles a manifesté son intérêt. Pierre Schaeffer, président du conseil de fabrique mais aussi président du conseil d'administration de la CCM du Haut-Koenigsbourg, a alors eu l'idée de soumettre ce projet au Crédit Mutuel qui soutient régulièrement les associations et les actions en faveur du développement durable. Emmanuel Barrière Varju, directeur, n'a pas hésité à donner son accord pour le financement de 5000 gobelets réutilisables.

Lors de la remise, Michel Picard était présent pour représenter l'office municipal des sports de Châtenois qui assurera la gestion de ces gobelets. Stéphane Sigrist, adjoint au maire instigateur de cette démarche, a indiqué que concernant la problématique du nettoyage, Emmaüs Centre Alsace proposait un service de lavage qui allie solidarité, écologie et économie.

Après un verre de l'amitié, l'ensemble de l'assemblée s'est réjoui de cette initiative qui permettra de réduire concrètement l'impact sur l'environnement. En route vers des événements écoresponsables !

Conseil Municipal des Enfants de Châtenois

Après une séance préparatoire antérieure afin de bien comprendre le rôle d'un jeune élu, les deux classes de CM1 se sont retrouvées le jeudi 28 septembre dernier afin d'élire les nouveaux conseillers. 10 postes étaient à pourvoir et 16 candidats se sont présentés.

Les écoliers ont donc voté à tour de rôle, en présentant leur carte d'électeur préparée en amont par les enseignantes, Mmes Bonnet-Ledig et Capot.

Assistés par les adjoints et Mme Dussourd, secrétaire de mairie, les jeunes électeurs ont donc désigné : Lisa Garcia, Jean-Baptiste Goettelmann, Lila Griselin, Camille Gruner, Elisa Kempf, Auriane Laurent, Naëla Mohammaddine, Valentine Siess, Louna Stephan et Artus Waris.



Installation du nouveau conseil

Mercredi 4 octobre, le maire Luc Adoneth et les membres de la commission du CME ont accueilli les jeunes conseillers dans la grande salle du conseil. Tous félicitent les nouveaux élus et M. Adoneth les sensibilisa au rôle et à l'engagement civique d'un conseiller.

Après la photo d'usage, le groupe s'est scindé en deux

parties pour la rencontre avec M. Marco Cristiani, policier municipal, et la visite de la mairie.

Avant le verre de l'amitié, les idées des enfants ont été partagées. Cette année, le CME projette une réflexion et des actions sur le thème de l'eau. Le SDEA sera, à ce titre, un partenaire privilégié pour la visite d'une station d'épuration et du château d'eau de Châtenois. L'autre axe de travail concernera l'APEI, afin de mieux connaître et de rencontrer les usagers des différents établissements implantés dans la commune.



Des jeunes qui s'engagent très vite

Depuis, les actions ont déjà bien démarré. Lundi 9 octobre, les petits élus ont découvert les limites du ban de Châtenois à vélo. Mercredi 11 octobre, l'atelier « communication et théâtre » du Service d'Accueil de Jour du Moulin a présenté « Songe d'une nuit d'été au Tyrol » dans la salle de l'Évasion de Sélestat. Ce spectacle a été suivi d'un petit débat sur l'acceptation de la différence et la richesse au quotidien des échanges à travers l'ouverture aux autres.

Souhaitons bon vent au Conseil Municipal des Enfants pour cette aventure citoyenne !

Le Conseil Municipal des Enfants en visite à la Banque Alimentaire

En novembre, les élus du CME se sont rendus en train puis en tram à Illkirch pour visiter les nouveaux locaux de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.



Cette visite intervient quelques jours seulement avant la grande collecte initiée chaque année au niveau national. Les jeunes ont ainsi pu mieux comprendre l'origine et la

destination des denrées alimentaires et des produits de première nécessité collectés.

La Banque Alimentaire du Bas-Rhin, créée en 1985 et présidée depuis 2006 par le pasteur Freddy Sarg, gère environ 2000 tonnes de nourriture par an et approvisionne quelques 89 associations caritatives locales. Grâce au travail de 90 bénévoles, de 5 emplois à temps plein et de contrats d'insertion, elle permet de venir mensuellement en aide à près de 1500 personnes.

Les 336 tonnes rassemblées dans le Bas-Rhin lors de la collecte nationale de 2016 représentent plus de 15% du stock annuel de la Banque Alimentaire du département.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants du Conseil Municipal de Châtenois ont parcouru les rues du village afin de collecter les denrées le samedi 25 novembre dernier.

Jeunes familles : professionnels de la petite enfance et services de l'intercommunalité vous épaulent

Devenir parent est un grand bouleversement. Cela signifie faire des choix pour son enfant et sa famille. Plus que jamais, les parents vont être confrontés à une multitude d'enjeux comme la multiplicité des modes de garde et leurs coûts ou les multiples démarches administratives à mener.

Tous ces éléments peuvent engendrer questionnements et inquiétudes.

Face à ces constats, la Communauté de Communes de Sélestat (CCS) s'est dotée d'un Guichet Unique à la disposition de toutes les familles. Ce service public a pour but de faciliter les démarches effectuées par les parents avant de pouvoir confier leur(s) enfant(s) aux professionnels de la petite enfance de ce territoire. Ce lieu sera un réel "pôle famille" accueillant et informant les parents tout en les accompagnant dans leurs démarches d'inscription, tant pour la petite enfance que l'enfance et la jeunesse.

Avant l'ouverture prochaine de ce service au sein des locaux de la CCS, le Guichet Unique, en partenariat avec les professionnels volontaires de la petite enfance du territoire, a souhaité offrir aux futures familles un guide concentrant l'ensemble des informations pratiques.

Ce guide est téléchargeable sur le site internet de la CCS et disponible en format papier auprès de la CCS, de votre mairie et d'autres lieux publics accueillant enfants et familles.

Contact

CCS : contact@cc-selestat.fr ou téléphone 03 88 58 01 60.

Sondage « Rythmes scolaires » 2018/2019

Le résultat est sans appel pour Châtenois : plus de 90% des sondés sont pour le retour à la semaine de quatre jours.

La Communauté de Communes de Sélestat va vraisemblablement s'acheminer vers un retour à la semaine de quatre jours, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Il faudra cependant attendre le positionnement officiel de la Communauté de Communes qui prendra sa décision début 2018.

Ecole élémentaire Krafft : 271 élèves (dont 60 CM2)

	OUI aux 4 j	NON aux 4 j	Autre	Total votants
Nombre de réponses	185	15	2	201
%	91,6	7,4	1	74,5

Ecole Maternelle du Hahnenberg : 81 enfants

	OUI aux 4 j	NON aux 4 j	Autre	Total votants
Nombre de réponses	54	2	1	57
%	94,74	3,51	1,75	70,4

Ecole Maternelle des Bains : 77 enfants

	OUI aux 4 j	NON aux 4 j	Autre	Total votants
Nombre de réponses	35	1	0	36
%	97,2	2,8	8	46,75

Pour Madame Krieger l'école est finie

En septembre 1994, Catherine Krieger est nommée à Châtenois à l'école maternelle Foch. Deux ans plus tard, elle prend la direction de cette école à deux classes.

A partir de 2000, elle participe au projet de la nouvelle école avec l'équipe municipale de M. Goldstein.

En 2002, une troisième classe est ouverte et l'équipe pédagogique déménage dans la nouvelle école qui s'appellera dorénavant école maternelle du Hahnenberg.

Elle quitte l'école en juillet dernier pour une retraite bien méritée. Après 23 années passées à Châtenois et une moyenne de 27 élèves par classe, elle a donc travaillé avec plus de 620 enfants. Les aînés ont à présent 27 ans et, pour un peu, elle aurait bientôt accueilli leurs enfants.

Souhaitons bon vent à cette jeune retraitée, qui s'est investie avec beaucoup de sérieux et d'abnégation dans la tâche complexe de directrice de maternelle !



Taille domaine public

Il est rappelé que les haies et arbustes plantés en limite de propriété ne doivent déborder ni sur les propriétés voisines ni sur le domaine public et doivent donc être taillés à l'aplomb des limites séparatives. C'est le Maire qui, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage.

En outre, le Maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du Code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Bilan du « jury de nez »



Certaines installations du SMICTOM peuvent être à l'origine d'émanations odorantes en raison des déchets qui y sont traités. C'est pourquoi, dès 2011, le SMICTOM a adopté un plan d'actions visant à réduire ce type de nuisances. En 2013, il engageait un Plan Odeurs afin de réduire la gêne potentielle ressentie par les riverains. D'importants travaux ont notamment été réalisés au CSDND en 2016.

Pour évaluer l'efficacité de ces travaux ainsi que les éventuelles odeurs provenant du site de compostage, le SMICTOM est à l'initiative de la création d'un « jury de nez ». Afin de ne pas être juge et partie, le SMICTOM a décidé de confier à un prestataire indépendant, le cabinet d'experts Odométric, l'organisation des mesures d'odeurs sur la durée avec des habitants volontaires.



Ainsi, de janvier à août 2017, 3701 évaluations ont été réalisées par ces habitants volontaires – les « vigies » – qui n'ont finalement indiqué une présence d'odeurs que dans 12% des cas pendant les périodes d'observation (4% pour une odeur évaluée comme forte à insupportable).

Au-delà de cette radiographie précise des émanations olfactives, le bureau d'experts a également formulé des

Enfin, il peut aussi, sur la base de l'article R. 116-2 du Code de la voirie routière, punir d'une amende, prévue pour les contraventions de cinquième classe, ceux qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ».

Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires défaillants, est prévue pour les chemins ruraux, en vertu de l'article D. 161-24 du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que pour les voies communales, depuis l'insertion d'un nouvel article L. 2212-2-2 dans le Code général des collectivités territoriales.

préconisations qui seront prises en compte dans le cadre du projet global SMICTOM 2020 et dans la perspective du devenir des deux sites en particulier (CSDND et Unité de Tri Compostage).



Il est déjà prévu que cesse l'exploitation du Centre de stockage en 2022. Il sera donc fermé mais continuera d'être surveillé par le SMICTOM pendant au moins 30 ans pour éviter tout problème environnemental sur ce site.

Quant à l'unité de Tri Compostage de Scherwiller, d'importants changements sont également programmés. L'activité de traitement pour compostage des ordures ménagères a vocation à cesser et, à l'avenir, seuls les biodéchets collectés séparément ainsi que les déchets verts seront compostés.

Cette lutte contre les odeurs fait partie d'un dispositif plus large mis en place par le SMICTOM pour réduire l'impact environnemental de la collecte et du traitement des déchets des ménages en Alsace Centrale.

Battues de chasse

Pour des raisons de sécurité, lors des battues de chasse, il est recommandé aux éventuels randonneurs :

- >> de faire preuve de prudence ;
- >> de rester sur les sentiers et les chemins balisés ;
- >> de respecter les panneaux mis en place ;
- >> de tenir les chiens en laisse ;

- >> d'être visibles, notamment en portant des vêtements voyants, l'idéal étant de porter un gilet fluorescent ;
- >> d'éviter de se promener les deux heures suivant le lever du soleil ou les deux heures avant le coucher du soleil.

En cas de doute, il est conseillé aux promeneurs de rester près des habitations, des routes et des gros chemins.

Les dates des battues de chasse sont indiquées sur le site internet de la Commune.

Plan odeurs des progrès incontestables

Début 2013, suite aux nuisances olfactives de l'automne 2012, le Smictom décidait d'engager un plan pour réduire les impacts dus au Centre d'Enfouissement des Déchets du Heidenbühl.

Quatre années de cartographies, de mesures, d'études et de validations plus tard, les travaux étaient engagés avec la couverture d'un massif de déchets, le renforcement du réseau de captage des biogaz et la mise en place de dispositifs de surveillance et de protections.

Ces importants travaux ont permis une nette diminution des odeurs, comme l'a confirmé le jury de nez, et de la production de lixiviats.

L'exploitation du CSDND se terminera définitivement en 2022. D'ici là, des travaux réguliers seront réalisés pour capter efficacement les biogaz, travaux qui pourront ponctuellement occasionner quelques odeurs comme en novembre-décembre 2017.

Le Smictom informera à chaque fois que de tels travaux seront engagés.

Par ailleurs, le Syndicat a engagé une étude confiée au Bureau d'études SOLAGRO pour la valorisation des biogaz et le traitement in situ des lixiviats. Le rendu de cette étude aura lieu au printemps 2018.

Au printemps 2016, d'abondantes et durables pluies ont créé une poche non détectée de lixiviats dans le massif des déchets, qui a rompu brutalement le 31 mai, occasionnant durant des semaines des odeurs nauséabondes dues principalement à un gaz, le sulfure d'hydrogène.

Dans le même temps, la station de relevage permettant de gérer le rejet des lixiviats était inopérante et faisait l'objet d'un contentieux avec le Bureau d'Etudes et l'entreprise qui l'avaient conçue et réalisée. Le plan prévoyait une nouvelle station (aujourd'hui fonctionnelle), beaucoup plus sécurisée.

Cette double situation est à l'origine des difficultés de 2016 qui ont conduit le Smictom à arrêter le rejet des lixiviats dans le réseau d'assainissement en septembre 2016.

Au printemps 2017, suite aux travaux, des mesures régulières ont prouvé que les lixiviats ne contenaient quasiment plus de gaz H₂S. Le Smictom a alors sollicité la Commune de Châtenois, la DREAL et le SDEA pour pouvoir rejeter à nouveau ces lixiviats dans le réseau d'assainissement.

Des mesures de sécurité ont été mises en place (capteurs dans le réseau d'assainissement, alarme et astreintes, présence de tanks sur site, contrôle du niveau de la hauteur des lixiviats dans les puits, etc.) et les rejets ont démarré le 26 juillet.

Les mesures d'H₂S dans le réseau ont montré que le niveau est inférieur à 1ppm, avant et après rejet.

La nouvelle station de relevage, avec sa double enceinte de confinement, et le suivi permanent des lixiviats garantissent aujourd'hui que la situation de 2016 ne pourra plus se reproduire.

Point de rencontre vtt-course-rando



Un panneau est implanté sur place pour permettre aux sportifs d'identifier le lieu de rencontre.

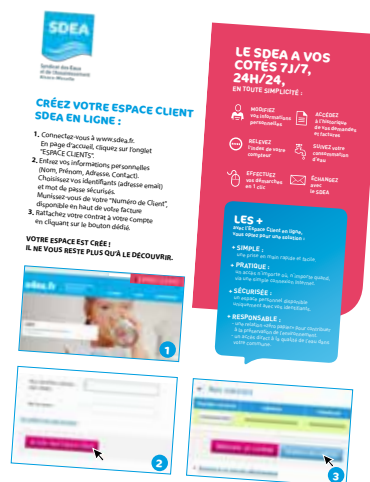
La commune de Châtenois propose aux vététistes, randonneurs et coureurs qui le souhaitent de se retrouver les dimanches à 9h au point de rendez-vous situé rue St Georges (à l'angle sud-est à l'arrière des remparts) pour des sorties groupées.

Cette initiative est sous la responsabilité de chaque sportif.

Le SDEA vous informe

Afin de simplifier votre relation avec le SDEA (procéder au paiement des factures, effectuer les démarches courantes, échanger avec les services du SDEA, etc. ...) et aussi de permettre au SDEA de vous joindre en toute circonstance, nous vous invitons à créer votre espace client SDEA en ligne.

C'est rapide et très simple, il suffit de procéder comme suit...



> + D'INFOS : WWW.SDEA.FR - 03 88 19 29 99

Parrainage à la mission locale



La Mission Locale de Sélestat et environs accompagne 1600 jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Un des outils utilisés est « le parrainage ». Il permet à des personnes bénévoles, en activité ou retraitées, de partager leurs expériences, d'aider le jeune à gagner en confiance et de le sensibiliser aux réalités du monde du travail.

Le parrain ou la marraine pourra ainsi apporter un appui dans les démarches d'insertion professionnelle du jeune.

Cet acte civique et solidaire, cadré par une charte, est une réelle plus-value pour tout jeune qui souhaite bénéficier d'un soutien dans son parcours.



Les personnes prêtes à s'engager et à donner un peu de temps et de savoir-faire peuvent contacter Mme Pia Herzog au 07 77 26 12 06 ou par mail à l'adresse suivante : p.herzog@missionlocaleselestat.fr.



La soupe castinetaine

- >> Faire revenir dans de l'huile d'olive et un peu de beurre, du céleri râpé, du blanc de poireau émincé, une gousse d'ail écrasée, du persil et des échalottes hachées.
- >> Ajouter l'eau avec deux cubes de «bouillons de poule» par litre.
- >> Ajouter les châtaignes cuites et pelées (500 grammes par litre d'eau).
- >> Laisser cuire une demi-heure.
- >> Passer au mixer et éventuellement au chinois.
- >> Ajouter du poivre noir au moulin, de la muscade râpée. Rectifier le sel.
- >> Arrêter la cuisson et ajouter un petit verre de cognac, ainsi que de la crème fraîche préalablement battue.

Cette soupe peut être servie accompagnée de croutons et, à des occasions plus festives, avec des petits cubes de foie gras ou de foie gras frais poêlé...

- >> Au moment de servir, saupoudrer d'un peu de cerfeuil frais haché.

Bon appétit !

Recette de Joseph Brunstein



Appel à contribution pour la recherche en Histoire d'Alsace

Je m'appelle Reynald Derain et je suis actuellement en 1^{ère} année de Master recherche à la Faculté des Sciences Historiques de l'Université de Strasbourg. Mon sujet porte sur le film de non-fiction et le film amateur dans les cantons d'Erstein, de Benfeld et de Sélestat. Je lance donc un appel à contribution :

Si vous possédez des films sur pellicule (35 mm, 16 mm, 8 mm, Super 8), vous pouvez contribuer à la recherche historique que je mène en collaboration avec l'association MIRA (Mémoire des Images Réanimées d'Alsace). Ces films seront numérisés par l'association et une copie numérique pourra être remise au propriétaire du film. Tout type de film est recherché.

L'objectif final est double : écrire un mémoire de recherche en se basant sur les sources filmiques de ces trois cantons mais aussi, à terme, la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel par la création d'une cinémathèque d'Alsace.

Si vous souhaitez contribuer à cette recherche, vous pouvez me contacter par mail à l'adresse suivante : reynald67230@hotmail.fr ou par téléphone au 06 02 10 57 65.



PACS

Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'officier de l'état civil est compétent pour recevoir les demandes, les modifications et les annulations du PACS. Sa compétence s'entend uniquement pour sa commune.

La commune ne pourra recevoir que les demandes de personnes déclarant une résidence commune à Châteaunois.

En ce qui concerne les modifications et les dissolutions de PACS existant avant le 1^{er} novembre 2017 et déposées auprès du Tribunal d'Instance de Sélestat, il faudra s'adresser à la Mairie de Sélestat.

La compétence du notaire reste inchangée lorsque la convention du PACS fait l'objet d'un acte notarié.

Le PACS est un contrat signé par deux personnes de sexes différents ou de même sexe. C'est une convention librement choisie par deux personnes. Les services de la mairie ne peuvent donc pas conseiller les futurs partenaires sur les clauses de leur futur contrat.

Le PACS n'est pas un « acte d'état civil » contrairement au mariage.

Un dossier à constituer

Le dossier peut être déposé en mairie ou envoyé par courrier ou par courriel. Il doit être constitué au minimum :

- >> de la déclaration conjointe de PACS (cerfa n° 15725-01) ;
- >> de l'acte de naissance intégral daté de moins de 3 mois pour chaque partenaire ;
- >> d'une pièce d'identité en cours de validité pour chaque partenaire.

Selon la situation des partenaires, des pièces complémentaires pourront être nécessaires.

Le dossier pourra être pris en compte SI les partenaires :

- >> déclarent un domicile commun dans la commune ;
- >> ne sont pas déjà mariés ou pacsés ;
- >> sont majeurs (un mineur même émancipé ne peut pas conclure de PACS) ;
- >> sont juridiquement capables ;
- >> n'ont pas de liens de parenté directs par filiation ou par alliance.

A réception du dossier, la mairie procédera à un contrôle des pièces. Si le dossier est complet, un rendez-vous pourra être proposé pour l'enregistrement de la convention.

La convention de PACS

La convention de PACS enregistrée auprès de l'officier de l'état civil est conclue par un acte sous seing privé. Ce sont les partenaires qui produisent l'original de la convention.

Elle doit être rédigée en français et en un seul exemplaire. La présentation est libre.

Elle peut prendre la forme d'une convention-type (cerfa 15726-01).

Elle doit au minimum comporter la référence aux articles 515-1 à 515-7 du code civil, préciser la volonté de conclure un Pacte Civil de Solidarité et comporter la signature des deux partenaires.

« Nous, X et Y ; concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions des articles 515-1 à 515-7 du code civil ».

Il n'appartient pas à l'officier de l'état civil d'apprécier la validité des clauses de la convention, ni de conseiller les partenaires quant au contenu de leur convention.

Cette convention sera remise à l'officier de l'état civil le jour de l'enregistrement du PACS (date et heure fixées par prise d'un rendez-vous).

Après l'enregistrement, la convention dûment signée et visée par l'officier de l'état civil est restituée aux partenaires. Aucune copie de la convention n'est conservée en Mairie.

La conservation de la convention incombe donc aux seuls partenaires qui doivent par conséquent prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Enregistrement de la convention

L'enregistrement de la convention se déroulera en mairie, sur rendez-vous, en présence des deux seuls partenaires signataires de la convention.

Date d'effet du PACS

Le PACS devient valable et crée des obligations entre les partenaires à compter de l'enregistrement de la convention de PACS.

La mairie informera la mairie de naissance afin que cette information soit inscrite en marge de l'acte de naissance de chacun des partenaires. C'est à compter de cette date que la conclusion du PACS est effective.

Modification / Dissolution du PACS

Modification : Pendant toute la durée du PACS, les partenaires peuvent modifier le contenu de la convention. Ils s'adresseront à l'officier de l'Etat Civil qui a enregistré la convention initiale ou éventuellement au notaire en cas d'acte notarié.

Pour les PACS enregistrés avant le 1^{er} novembre 2017 au Tribunal d'Instance, les partenaires devront s'adresser à l'officier de l'état civil de la mairie de la commune siège de ce tribunal d'instance, soit, pour le Tribunal d'Instance de Sélestat, la mairie de Sélestat.

Dissolution : La dissolution ne peut être enregistrée que par l'officier de l'Etat Civil qui a enregistré la convention initiale.

Si le PACS a été enregistré avant le 1^{er} novembre 2017 au Tribunal d'Instance, les partenaires devront s'adresser à l'officier de l'état civil de la mairie de la commune dans laquelle est établi ce tribunal d'instance, soit, pour le Tribunal d'Instance de Sélestat, la mairie de Sélestat.

Un PACS est dissous :

- >> par mariage de l'un ou des deux partenaires ;
- >> par décès de l'un ou des deux partenaires ;
- >> par déclaration conjointe de l'un des partenaires ;
- >> par décision unilatérale de l'un des deux.

Les formulaires sont téléchargeables sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Résultats du concours des maisons fleuries

Note : 19,75 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BRUN Théo • HUFFSCHMIDT Fernand • ROSENBERGER Charles

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Espace « Les Tisserands »

Note : 19,50 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

GOETTELMANN Alphonse • KLEIN Anne-Marie

Maison ou logement collectif avec possibilité de fleurissement limité

M. DEIBER Robert

Note : 19,25 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BERGER Hubert • BOSSERT Gilbert • DICK Bernard • HEPPE André

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

« Confitures et Terroir d'Alsace », « Fleurs Alexandra »

Note : 19,00 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

DUSSOURD Gilbert • KOHLER Richard • LEGRAND Jean-Paul • OTTENWÄELDER Joseph • RUFFENACH Michel • SCHALK Jean-Paul

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Mairie • Maison de Retraite

Note : 18,75 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

HERRBACH Richard • WOLFF Michel

Note : 18,50 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BERGER Fernand • CARL Albert • DORGLER Robert • FIGUEIRO Antoine • HAUSS Raymond • LITTY Roger • MOREL Daniel • RAUSCHER Roger • RIEDINGER Armand • VOLTZENLOGEL Bernard • WOHRLE Robert

Maison ou logement collectif avec possibilité de fleurissement limité

HARTMANN Serge • KUNTZMANN Michel • STRAZISAR Johnny

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Restaurant « Le Meisenberg », Tour des Sorcières

Note : 18,25 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BRUN Josiane • VOGEL Daniel

Note : 18,00 🌸🌸🌸🌸🌸

Grand prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

ADONETH Luc • BRUNSTEIN Éric • JEHL Jean-Paul • PAULY Markus

Maison ou logement collectif avec possibilité de fleurissement limité

BRUNSTEIN Antoine • SUTTER Marie-Thérèse • WEBER Jean-Marc • ZICKLER Astrid

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Hôtel-Restaurant « Dontenville »

Note : 17,50 🌸🌸🌸🌸🌸

Premier prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BOESPFLUG Bernard • BORTMANN Anne-Marie • FORJONNEL Gilbert • GAUGEIN Paul • GERBER Patrice et SAINT-PAUL Myriam • MUNTZINGER Jean-Claude • NARTZ André

Maison ou logement collectif avec possibilité de fleurissement limité

DUSSOURD Jean-Marc • RUGRAFF René

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Crédit-Mutuel

Note : 17,25 🌸🌸🌸🌸🌸

Premier prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

RAMEL Jean • SPRUNGARD Jean-Pierre

Note : 17,00 🌸🌸🌸🌸🌸

Premier prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BOESWILLWALD Brigitte • DUSSOURD Jean-François • EVRARD Michel • HELDE Pascal • KNOEPFLI Christophe • SCHAEFFER Pierre • WEBER Ewald

Maison ou logement collectif avec possibilité de fleurissement limité

MARTIN Jean-Pierre • PICK Jean-Paul



Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Restaurant « A l'Agneau Noir » • Restaurant « L'Auberge Alsacienne » • APEI « Le Castel » • Office de Tourisme

Note : 16,50 🌸🌸🌸🌸🌸

Prix d'excellence

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

AMANN René • BURGEL Jean-Claude • GOETTELMANN Thierry • KOHLER Roger • LEDERLE Robert • MARBACH Bernard • OTTENWÄELDER Christian • PECNICK Pascal • RIVAT Jean-Jacques • SALVADOR Casimiro • SEITZ Jean-Pierre • ZICKLER Bernard

Maison ou logement collectif avec possibilité de fleurissement limité

ALLEMANN Jean-Marie • DILLENSEGER • DORGLER Henri, DORGLER Marie-Thérèse • RUFFENACH Christian • STRAZISAR • STRIEVI, WOLLENBURGER • 5 rue Clémenceau

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels

Hôtel-Restaurant « Beysang », Boulangerie « BOCK », Restaurant « La Vignette »



Naissances

>> 1 ^{er} juin	Charlie LEGER fils de Vincent LEGER et de Caroline PETIT--REIBEL
>> 2 juin	Chelsy REINHARDT fille de Jessie REINHARDT et de Sarah WEISS
>> 11 juin	Evan SENDNER fils de Cédric SENDNER et de Cécilia DELOZANNE
>> 10 août	Lilas OHNMEISS fille de Sören OHNMEISS et de Anne-Louise NUSS
>> 10 août	Mathilde SPEITEL fille de Julien SPEITEL et de Céline SCHWEITZER
>> 14 août	Mila STEPHAN fille de Thomas STEPHAN et de Fanny MARTIN
>> 27 août	Benjamin IMBS fils de Guillaume IMBS et de Mireille REGLER
>> 31 août	Louisa FRITSCH fille de Stéphane FRITSCH et de Alexandrine DILLINGER
>> 2 septembre	Hugo STENGER fils de Pascal STENGER et de Isabelle GASTINGER
>> 3 septembre	Zeynep OCAK fille de Ramazan OCAK et de Fedime AKASLAN
>> 5 septembre	Lévan ZIMMER fils de Joris ZIMMER et de Alicia LESCROART
>> 14 septembre	Camille LECOMTE fille de Frédéric LECOMTE et de Marie-Charlotte LANG
>> 17 septembre	Yüna MOREIRA fille de Sami MOREIRA et de Mélanie JOHO
>> 21 septembre	Milo ROESCH HUBERT fils de Cyril ROESCH et de Anne-Maëlle HUBERT
>> 23 septembre	Arthur ADAM fils de Alexandre ADAM et de Camille COUVEZ
>> 6 octobre	Ellie LEGRAND fille de Gautier LEGRAND et de Doriane DANNER
>> 15 octobre	Alexis SCHUSTER fils de Cédric SCHUSTER et de Aude GROELL
>> 21 octobre	Alice VEYRE fille de Patrick VEYRE et de Julie BLEGER
>> 22 novembre	Yaëlle FABERT WINCKLER fille de Olivier WINCKLER et de Isabelle FABERT
>> 26 novembre	Tiago POULAIN GILLIG fils de Jonathan POULAIN et de Caroline GILLIG
>> 26 novembre	Sciara MOROTTI fille de Cédric MOROTTI et de Sandrine MARTINEZ
>> 30 novembre	Julien JAEGLER fils de Eric JAEGLER et de Sylvie WERCK



Mariages

>> 10 juin	Davy TIM avec Stéphanie GEYER
>> 12 juillet	Nicolas LAUGNER avec Sandy SMOLINSKI
>> 11 août	Stéphane VILLEMEN avec Annick UNBEKAND
>> 19 août	Julien HOULNE avec Camille BRUNNER
>> 26 août	Nicolas SCHLOTTER avec Delphine STAUB
>> 8 septembre	Julien SENGLER avec Camille STURMEL
>> 6 octobre	Frédéric GEYER avec Françoise BOULAY
>> 13 octobre	Guy KAUFFMANN avec Agnès SOUVAY
>> 25 novembre	Huseyin GURBOSTAN avec Justine GALL



Ont été affichées les publications suivantes :

- >> Benjamin RENAUDET avec Julie SCHMITT
- >> Grégoire FELIX avec Julie ROSE



Noces

Noces de diamant

>> 20 juillet 1957	Jean Marie NIRRENGARTEN et Marlyse WALTER
>> 26 juillet 1957	Lucien MORITZ et Charlotte LIGNER
>> 20 septembre 1957	Jean Lucien GEYER et Jeanne MEYER
>> 20 juillet 1957	Manuel GUERRA et Maria ABREU

Noces d'Or

>> 4 août 1967	Albert FREY et Irène PETTERMANN
>> 23 septembre 1967	Roger KOHLER et Monique GRASSLER
>> 29 septembre 1967	Jean-Pierre BET et Denise ZIEGLER



Décès

>> 6 juin	Christiane BRONNER née JERGER	>> 11 septembre	Maria SEILLER née HERZOG
>> 7 juin	François RAUSCHER	>> 15 septembre	Eugène DUSSOURD
>> 22 juin	Nathan HAUSHALTER	>> 3 octobre	Charles BLANCHÉ
>> 30 juin	Lucien DANNER	>> 12 octobre	Françoise JAEGLER née MEYER
>> 17 juillet	Renée BRETON née LLOPES	>> 15 octobre	Fabienne WACHBAR
>> 21 août	Guy BOUSSETON	>> 18 octobre	Gabrielle FREY née NUSS
>> 25 août	Irène WANNER	>> 19 octobre	Antoine KIRMANN
>> 25 août	Léonie WACH née MEYER	>> 23 octobre	Joseph BRUNSTEIN
		>> 13 novembre	Gérard COLLING

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Janvier				
samedi 6	17h	Voeux du maire	Commune	Espace Les Tisserands
mardi 16	De 17h à 20h30	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
vendredi 19	19h	Assemblée Générale de l'OMS	OMS	Espace Les Tisserands
samedi 20		Assemblée Générale des Apiculteurs	Syndicat des Apiculteurs	Espace Les Tisserands
mardi 23	20h	L'ESSENTIEL DE L'HISTOIRE DE L'ALSACE... EN MOINS D'UNE HEURE ! Conférence de l'historien Gabriel Braeuer	Les Amis de la bibliothèque	Bibliothèque
vendredi 26	20h	Atelier floral	Foyer Socio-culturel	Foyer Socio-culturel
samedi 27	20h	Spectacle mêlant théâtre et danse « Nasreddin l'impertinent »	Pays Bona	Espace Les Tisserands
Février				
samedi 3	De 15h à 21h	Carnaval des enfants	D'narre vo Kestaholz	Espace Les Tisserands
dimanche 4		Formation à l'apiculture	Société d'Apiculture	Maison de l'apiculture
vendredi 9	20h	LECTURES DANS LE NOIR	Les Amis de la bibliothèque	Bibliothèque
vendredi 9	20h	Atelier floral	Foyer Socio-culturel	Foyer Socio-culturel
du 9 au 11		Cross départemental	SDIS	Espace Les Tisserands
samedi 17	De 9h à 13h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
dimanche 18		Formation à l'apiculture	Société d'Apiculture	Maison de l'apiculture
vendredi 23	20h	Théâtre alsacien de Scherwiller	Foyer Socio-culturel	Espace Les Tisserands
dimanche 25	De 12h à 18h	Déjeuner dansant	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
Mars				
vendredi 2	20h	Assemblée Générale des A.A.A.A.	Association des Auteurs et Artistes d'Alsace	Espace Les Tisserands
samedi 3		Loto	Association Sportive	Espace Les Tisserands
dimanche 4		Formation à l'apiculture	Société d'Apiculture	Maison de l'apiculture
mercredi 14	De 11h à 19h	Assemblée Générale des A.A.R.A	Association des Artisans Retraités d'Alsace	Espace Les Tisserands
vendredi 16		Assemblée Générale du Crédit Mutuel	Crédit Mutuel	Espace Les Tisserands
vendredi 16	20h	Atelier floral	Foyer Socio-culturel	Foyer Socio-culturel
dimanche 18		Assemblée Générale de l'U.N.C.	U.N.C.	Espace Les Tisserands
dimanche 18		Formation à l'apiculture	Société d'Apiculture	Maison de l'apiculture
Du 23 mars au 28 avril		Expo photos « CARNET DE VOYAGE » de Bruno Cavignaux	Les Amis de la bibliothèque	Bibliothèque
vendredi 23	20h	Rencontre avec Bruno Cavignaux	Les Amis de la bibliothèque	Bibliothèque
vendredi 23	20h	Atelier floral	Foyer Socio-culturel	Foyer Socio-culturel
samedi 24	20h	Concert « Les Escrocs du Swing »	Foyer Socio-culturel	Espace Les Tisserands
samedi 24	De 11h à 17h	Chasse aux oeufs et marché de printemps	Les P'tits Castinétains	Remparts
dimanche 25		Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang	Amicale des Donneurs de Sang	CCA
mardi 27	De 17h à 20h30	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
samedi 31		Journée Citoyenne	Mairie	Espace Les Tisserands
Avril				
dimanche 8	La journée	Bourses de voitures anciennes	OMS	Espace Les Tisserands
dimanche 8		Formation à l'apiculture	Société d'Apiculture	Maison de l'apiculture
samedi 14	20h	Soirée Friejhohr	Foyer Socio-culturel	Espace Les Tisserands
vendredi 20	20h30	Concert du Sletto's Band	Sletto's Band	Espace Les Tisserands
dimanche 22	16h	Concert du Sletto's Band	Sletto's Band	Espace Les Tisserands
dimanche 22		Formation à l'apiculture	Société d'Apiculture	Maison de l'apiculture
lundi 30		Levée du Maiabaum	Amicale du Hahnebari	Hahnenberg
Mai				
mardi 1 ^{er}		Levée du Maiabaum	Amicale du Hahnebari	Maiabaumplatzl
mardi 1 ^{er}		Journée des Châteaux Forts	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Remparts
les 5 et 6		Salon du Camping-car		
les 5 et 6	De 10h à 18h	Art expo	Foyer Socio-Culturel	Espace Les Tisserands
dimanche 6	La journée	Foire St Georges et marché aux puces	Association des commerçants et artisans de Châtenois	Rue du Maréchal Foch
mardi 8		Armistice	Commune	Espace Les Tisserands
samedi 12	10h à 12h et 13h30 à 16h30	Repair Café	Association Repair Café	CCA
dimanche 13	12h	Fête des Asperges	Société de lutte	Espace Les Tisserands
Mardi 15	20h	Remise des prix Maisons fleuries	Commune	Espace Les Tisserands
samedi 26		Compétition de Scrabble	Châtenois Alsace Scrabble	Espace Les Tisserands
Juin				
dimanche 3	La journée	Slow up	Association « slowUp Alsace de la Route des Vins »	Route des Vins (De Châtenois à Bergheim)
dimanche 3	La journée	Rendez-vous au jardin	APEI + Commune	Jardin médiéval
dimanche 10	Dès 9h	Fête des Remparts	Les Remparts de Châtenois	Quartier du Château
mercredi 20		Fête du judo	Club de judo	Espace Les Tisserands